

PEUT-IL SE CONSTITUER UN SOUS-ENSEMBLE REGIONAL AUTOUR DE LA MER NOIRE?

Approches turque et balkanique

Deniz AKAGÜL et Semih VANER

Le 25 juin 1992, les chefs d'État de onze pays (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Géorgie, Grèce, Moldavie, Roumanie, Russie, Turquie, Ukraine) réunis au sommet d'Istanbul, signaient la déclaration instituant la Zone de Coopération Économique de la mer Noire (ZCEMN). Vu la composition des pays qui transcende l'ancien clivage idéologique Est-Ouest et les nouveaux rapports au sein même de ce qu'on appelait le bloc soviétique, l'initiative est, de toute évidence, l'une des conséquences des bouleversements auxquels on assiste depuis la chute du mur de Berlin. Le bassin de la mer Noire fait figure d'une scène où l'on peut percevoir une double mutation politique. Double mutation parce que non seulement est déverrouillée la frontière est-ouest qui opposait la Turquie, membre de l'Otan, à ses voisins du Pacte de Varsovie, mais aussi parce que la nature des liens qui existaient au sein même de ce dernier change profondément. En dépit des distorsions culturelles, politiques et économiques qui caractérisent les riverains du bassin, la fin de la guerre froide leur donne une liberté nouvelle, une possibilité inédite de coopération.

Comme les autres projets d'intégration et de coopération régionale, la ZCEMN pose la problématique des interactions entre le politique et l'économique, entre la transition démocratique -qui ne semble pas être une fatalité- et le passage à l'économie de marché, entre la stabilisation politique et la stabilisation macro-économique, entre l'insertion économique régionale et la gestion des situations conflictuelles ethniques et politiques.

A un moment où la guerre fait rage tout près de là, l'édification d'une entente régionale pourrait-elle s'ériger en "gardien de paix" face à ce que M.

Boutros-Ghali appelle les "paradoxes de la mondialisation" c'est-à-dire "une recrudescence des replis identitaires, des sentiments d'appartenance élémentaires et primitifs" provoquée par "l'internationalisation des activités humaines"¹?

Jean-Yves Potel insiste sur l'importance de la variable politique aussi bien interne qu'externe. Quelle évolution socio-politique, quelle organisation géopolitique? se demande-t-il. La réponse "rend aléatoire une réflexion prospective pour une période où, justement les repères sont particulièrement instables : les équipes au pouvoir changent, les stratégies des acteurs sont floues et contradictoires, les règles du jeu ne sont pas respectées"².

Sur le plan économique, les conséquences de la double mutation politique se traduisent notamment par l'occasion de ranimer les flux régionaux entre les entités qui appartenaient aux espaces économiques différents (la Turquie membre de l'OCDE et les pays de l'ex-CAEM) d'une part, et à un profond réaménagement des relations économiques au sein des partenaires de l'ex-CAEM, d'autre part. Vu sous cet angle, il s'agirait, comme le remarque un observateur en parlant des projets d'intégration régionale, du résultat "de la désintégration des empires et de l'émergence de nouveaux Etats et qui risque d'être une justification économique d'évolutions politiques" (Jean Coussy). Tout en accordant sa part de vérité au principe de causalité et sans aller jusqu'à un déterminisme économique inconditionnel, on peut également, en inversant le sens de cette causalité, avancer l'idée selon laquelle il s'agirait d'une justification politique d'évolutions économiques caractérisées par la prolifération des accords régionaux qui remet sérieusement en cause l'objectif de développement du commerce multilatéral fixé par le GATT³ et qui incite les pays restés en dehors des grands ensembles géoéconomiques à se regrouper.

En Europe, la poursuite de l'approfondissement de l'intégration communautaire malgré les turbulences qu'elle connaît actuellement, ainsi que les accords régionaux qui rassemblent les pays qui ne sont pas admis

¹ Boutros Boutros-Ghali, "Les ententes régionales et la construction de la paix", *Défense nationale*, octobre 1992.

² "Devenirs est-européens", in M. Foucher et Jean-Yves Potel (dir.), *Le continent retrouvé*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube/DATAR, 1993, p. 170. Claus Offe estime à ce propos : "Nous voyons se profiler, au moins dans certains pays qui connaissent la triple transformation, un type de politique "charismatique" et la mise en place d'une Constitution de type présidentiel sans la médiation de structures intermédiaires à l'ombre desquelles les forces d'une auto-organisation civique dépassant le marché, l'État, et la "communauté" ethnique, ont énormément de difficultés à s'affirmer", "Vers le capitalisme par construction démocratique ? La théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est", *Revue française de science politique*, vol. 42, n°6, déc. 1992, p. 942.

³ Cf. Paul Krugman, "L'émergence des zones régionales de libre-échange: justifications économiques et politiques", *Problèmes économiques* n° 2289, 2 septembre 1992, pp. 18-27.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

dans la CE, comme par exemple la coopération autour de la mer Baltique pour relancer l'ancienne Ligue hanséatique ou le triangle de Visegrad, même si ce dernier fut formé sous les pressions de Bruxelles qui désire apaiser les rapports conflictuels dans la région, militent en faveur de cette argumentation. Cette dernière devient d'autant plus crédible qu'on connaît l'expérience de la coopération économique turco-soviétique, bien que les facteurs économiques qui la motivèrent fussent de nature différente.

Quels seront les effets sur les plans économique, politique et social, du *big bang*, d'une évolution qui défait les frontières, qui ouvre la voie, d'une façon inédite, aux échanges transsociétaux, alors que jusque-là, la coopération, assurément existante malgré la guerre froide, était restée essentiellement, sinon exclusivement, au niveau des États? Que signifie l'"intégration" régionale autour de la mer Noire alors que les regards de tous les partenaires sont pointés vers Bruxelles sinon vers Washington? Du point de vue de la France, la Turquie, pays fort parmi les faibles, pourrait-elle devenir, si l'on tient compte aussi de l'affaiblissement de l'Irak sur lequel Paris avait tant misé, une sorte de relais économique pour un rayonnement régional et un instrument pour contrecarrer l'influence allemande, prégnante dans la région?

LA DIMENSION POLITIQUE DE LA ZCEMN

Le spectacle qu'offrent aujourd'hui les aires balkanique et transcaucasienne, avec leurs conflits historiques, culturels et ethniques, reflète les difficultés évidentes d'une coopération entre des pays aussi différents les uns des autres, et en apparence aussi antagonistes que la Grèce et la Turquie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie, l'Albanie et la Russie. Quels que soient les calculs, les stratégies et les arrière-pensées de ses divers participants, le projet de la ZCEMN révèle aussi pourtant la volonté de ces derniers d'atténuer les tensions et de se retrouver sur un terrain de dialogue politique.

Turquie: puissance régionale médiatrice?

Initiatrice incontestable du projet, la Turquie a été considérée, depuis la disparition de la "menace" soviétique, comme une puissance régionale. Il y a quelque singularité dans le fait que ce pays, longtemps tenu en suspicion par ses voisins de la mer Noire, soit perçu aujourd'hui comme un éventuel médiateur, comme une puissance stabilisatrice.

Peut-elle l'être vraiment? Nous reviendrons sur les atouts et les faiblesses de l'économie turque. Sur le plan politique, à côté d'incontestables atouts, force est de reconnaître plusieurs faiblesses : les crises fréquentes du système

politique (interruption du processus démocratique, présence de l'armée, etc.), la question kurde, mal gérée, et plus profondément l'insuffisance de ce que G. von Grunebaum appelle, en évoquant l'identité culturelle de l'islam, "auto-interprétation collective" ou encore "auto-compréhension analytique"⁴ et une certaine difficulté à concevoir la modernité autrement que dans la copie de l'Occident.

Sur le plan des relations internationales, la dévalorisation stratégique dont la Turquie parut faire l'objet à la fin de la décennie 1980, une fois le bloc de l'Est disparu et l'URSS disloquée, était "compensée" par deux phénomènes de nature et d'envergure distinctes. D'une part, la crise du Golfe a rappelé à l'Occident, soucieux avant tout de ses approvisionnements pétroliers, le rôle pivot d'Ankara pour sa sécurité. D'autre part et surtout, les développements au Caucase et en Asie centrale, où vivent des communautés turcophones ayant des liens avec la Turquie, ouvrent, en dépit de son impréparation, de nouvelles perspectives à la diplomatie d'Ankara. Occultée par l'histoire, ("aire turque", allant des Balkans jusqu'au Xinjiang (Turkestan de l'Est) et ses quelque 200 millions de turcophones, est un complexe géostratégique dont l'importance va croissant⁵.

Dans une étude récente, Zaki Laïdi observe que la structure bipolaire reposait sur une relative cohérence entre la capacité à *produire du sens* (délivrer un message universaliste) et celle à *générer de la puissance* (économique et militaire). La fin de la guerre froide serait caractérisée par le découplage entre le sens et la puissance matérielle⁶. Vue sous cet angle, la Turquie peut en effet apparaître comme un cas intéressant à étudier, susceptible de réarticuler le sens -référence démocratique et laïque- et la puissance.

Le facteur ethnique n'est pas étranger à cette "montée en puissance". Nous reviendrons sur les Balkans, où les populations turcophones sont présentes notamment en Bulgarie, mais aussi en Macédoine, en Moldavie (les Gagaouzes chrétiens), sans oublier la Grèce (Thrace occidentale) et Chypre. Il est évident que celles-ci servent et serviront de relais dans la recherche par la Turquie d'une influence dans cette zone. Mais c'est surtout dans l'ex-Union soviétique que l'on peut observer l'émergence de ces "communautés" : si les Tatars -de la Volga mais aussi de Crimée, dont Etienne Copeaux étudie ci-après le rôle d'intermédiaire dans le mouvement d'idées entre la Turquie et l'Europe centrale et plus particulièrement la Pologne-, les Bachkirs, les

⁴ G. Von Grunebaum, *L'identité culturelle de l'islam*, Paris, Gallimard, 1989, p. 50 et 233.

⁵ Voir à ce propos le n° 13 (pp. 215-236), le n° 14 (pp. 5-75) des CEMOTI et le dossier consacré à "L'aire turco-persane dans la nouvelle configuration internationale" dans cette même livraison.

⁶ Zaki Laïdi (dir.), *L'ordre mondial relâché*, Paris, Presses de la FNSP et Berg, 1992, pp. 13-44.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

Karatchays, les Nogays, etc. sont, tout en affirmant leur volonté d'indépendance, sous l'autorité de la Fédération de Russie, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et la Kirghizie sont désormais indépendants, tout en étant solidaires jusqu'à nouvel ordre- de la CEI. Il est certain qu'au-delà d'une appartenance à une langue et à une culture, avec leurs diversités, chacune des populations qui constituent d'une part la Turquie, d'autre part les républiques caucasiennes et centrasiatiques a ses propres spécificités et son historicité, et a évolué dans des contextes sociologiques et politiques, des environnements et des temps différents.

Si certains chroniqueurs occidentaux voient dans cette évolution la résurgence de l'Empire ottoman -bien que ce dernier n'ait jamais administré les pays d'Asie centrale ni ceux du Caucase, sauf, pour ce dernier, une courte période-, d'autres attribuent à la Turquie le rôle de modèle face à la "menace des régimes intégristes". Dans son ouverture au "monde turc", Ankara recherche de son côté l'approbation de la communauté internationale, y compris celle de la Russie. Cette approbation semble lui être accordée dans la mesure où la Turquie est perçue comme une puissance susceptible de contrecarrer le jeu de l'Iran dans la région. Toutefois, le soutien ne lui est pas totalement acquis, comme le confirme l'isolement relatif dans lequel se trouvent l'Azerbaïdjan et la Turquie, dans le monde occidental, à propos du conflit du Haut-Karabakh.

Cette ouverture d'Ankara au monde turc qui connaîtra vite ses limites, tant les attentes des populations de cette zone immense sont considérables relativement aux moyens dont dispose la Turquie, n'est pas incompatible, selon les élites politiques et économiques turques, avec l'adhésion à la Communauté européenne. Ce dernier objectif s'inscrit dans une politique pro-occidentale qui est remarquablement constante depuis la proclamation de la République, voire depuis les mouvements d'occidentalisation de l'Empire ottoman, au XVIII^e siècle. Aussi, s'agissant de la mer Noire, les Turcs insistent-ils sur la dimension de "coopération" plutôt que sur celle d'"intégration". Il est vrai toutefois qu'une certaine désillusion est perceptible chez les Turcs au sujet de l'intégration de leur pays à la C.E.: facteur culturel, arrivée sur le marché des pays de l'Europe centrale et orientale culturellement plus proches, candidatures autrichienne et suédoise, apparition d'un *hinterland* turc. Ce dernier phénomène est ambigu, car il pourrait fournir aux Européens un prétexte pour exclure la Turquie du champ européen, mais en même temps il accroît la place de la Turquie dans l'échiquier international; il lui donne plus de poids en tant qu'interlocuteur.

A propos de la politique étrangère, on peut distinguer, depuis l'accession de Turgut Özal au poste de chef de l'État et singulièrement depuis la désintégration du bloc soviétique, deux principales tendances en Turquie

d'une part, une diplomatie prudente, tendance majoritaire, soucieuse de poursuivre une tradition, qui est celle du ministère des Affaires étrangères ayant un grand poids en matière de processus décisionnel, et celle du gouvernement de coalition de S. Demirel; d'autre part celle des tenants d'une "politique extérieure active" (*aktif dis politika*), tendance minoritaire menée par le président Turgut Özal et quelques-uns de ses conseillers, relayée par une partie de la presse, qu'on appelle aussi parfois, avec quelque exagération, "néo-ottomane" et qui plaide pour un rôle accru de la Turquie dans la région⁷. La première reproche à la seconde d'être irréfléchie voire irresponsable, la seconde trouve la diplomatie actuelle timorée et sans imagination.

Turquie et Russie : les deux piliers du projet

Aussi bien à l'époque de l'Empire ottoman que de la Turquie républicaine, l'élément "russe" et plus tard soviétique fut constamment un facteur de premier plan de la politique extérieure turque⁸. Dans les études historiques, on se réfère aux "treize guerres" ayant opposé les deux "ennemis séculaires", l'un détenant les voies d'accès à la Méditerranée, l'autre considérant comme inacceptable le fait d'être privé de cet accès. Pourtant, les liens qui s'établirent entre eux au moment de la guerre d'indépendance turque furent si cordiaux qu'ils inquiétèrent les capitales occidentales⁹. Les deux "alliés naturels" voyaient dans cette collaboration des avantages mutuels. Les dirigeants bolcheviks trouvaient dans la résistance anatolienne un appui contre les Anglais, notamment sur le front transcaucasien. Mustafa Kemal qui avait fait de l'alliance avec la République des Soviets une des idées maîtresses de sa stratégie, disposait d'une marge de manœuvre plus étroite: il fallait, sans attirer l'hostilité des Grandes Puissances, obtenir la confiance des Bolcheviks qui, sur certains points comme celui des territoires revendiqués par l'Arménie, restaient "intraitables".

⁷ "Nous ne voulons pas conquérir des terres, mais affirmer notre influence dans la région, qu'elle soit d'ordre économique, diplomatique, politique ou culturel" (C. Çandar au *Point*, 30 janvier 1993). Selon lui, "l'intérêt balkanique de la Turquie correspond à un réflexe ottoman naturel".

⁸ Pour une approche géostratégique des rapports turco-soviétiques, sur la perception qu'ont de ce facteur les acteurs politiques en Turquie, nous nous permettons de renvoyer à l'article de Semih Vaner, "La Turquie entre l'Occident-Patron et le 'Grand Voisin du Nord'", in Zaki Laïdi (dir.), *L'URSS vue du Tiers Monde*, Paris, Karthala, 1984, p. 95-120.

⁹ Voir à ce propos la série d'articles publiés par Paul Dumont dans les *Cahiers du monde russe et soviétique* et en particulier "L'axe Moscou-Ankara. Les relations turco-soviétiques de 1919 à 1922", n° XVIII (3), juillet-septembre 1977, pp. 165-193.

L'accord de coopération de 1921 fut suivi par le traité d'amitié et de neutralité du 17. décembre 1925 en vertu duquel la Turquie et l'URSS s'engageaient à s'abstenir de toute agression l'une envers l'autre, à maintenir leur neutralité en cas d'agression d'une tierce puissance et à se tenir à l'écart de toute alliance ou accord politique dirigés contre l'une d'entre elles.

Le 20 mars 1945, l'URSS dénonça le traité de neutralité et d'amitié signé avec la Turquie en 1925. Elle fit savoir le 7 juin de la même année au gouvernement turc que, pour obtenir un accord similaire, celui-ci devrait rétrocéder les territoires de Kars et d'Ardahan, annexés par la Russie en 1878 et rendus à la Turquie en 1921, accepter la révision de la Convention de Montreux afin que la sécurité des détroits fût assurée conjointement par la Turquie et l'URSS. Elle demandait enfin l'établissement d'une base militaire soviétique dans les Dardanelles. Les revendications de Staline suscitèrent indubitablement une vive inquiétude et un profond désarroi dans les milieux dirigeants et l'opinion publique turcs. Les tentatives soviétiques faites entre 1945 et 1947 pour modifier le statu quo avec la Turquie n'eurent pour résultat que d'amener Ankara à abandonner la politique de neutralité qu'elle n'avait cessé de pratiquer depuis la naissance de la République et de la contraindre à rechercher activement une alliance avec les États-Unis. Les dirigeants turcs ne virent qu'"un changement de tactique plutôt que de stratégie"¹⁰ quand le 3 mai 1953, c'est-à-dire moins de trois mois après la mort de Staline, Moscou adressa une note à Ankara, déclarant que "les gouvernements des RSS d'Arménie et de Géorgie ont jugé possible de renoncer à leurs revendications territoriales envers la Turquie". L'"offensive de paix" de Moscou se heurta à la suspicion profonde que nourrissait à son égard le Parti démocrate de Menderes. Au cours de la décennie 1950-60, la diplomatie turque ne cessa d'offrir ses services pour s'associer aux puissances occidentales en vue de créer, au Moyen-Orient, des conventions militaires susceptibles de circonscrire l'Union soviétique.

Dans les conditions qui étaient celles des années 50, la Turquie joua un rôle essentiel dans la stratégie américaine de *containment*. Au début des années 60, elle perdit de son importance stratégique, en raison du retrait des missiles de son territoire et surtout de l'avancée soviétique au Moyen-Orient et en Méditerranée orientale. Ce dernier facteur, conjugué au climat international de détente, ne fut pas étranger au rapprochement turco-soviétique qui s'esquissa en 1963-64. Mais ce fut sans doute la crise de Chypre de décembre 1963 qui joua un rôle décisif à cet égard. L'interdiction faite par l'exécutif américain d'utiliser les armes livrées par Washington lors d'un éventuel débarquement turc dans l'île provoqua une vague d'anti-américanisme sans précédent en Turquie et, corollairement, un

¹⁰ Suat Bilge et al, *Olaylarla Türk dış politikası (1919-1965)*, Ankara, SBF yay., 1969, p. 344.

rapprochement avec l'URSS. Le Parti de la justice de Demirel, qui resta seul au pouvoir entre 1965 et 1971, et que personne ne pouvait soupçonner de pro-soviétisme, œuvra, en dépit de son anticommunisme militant, dans le sens d'une coopération avec Moscou, qui fut poursuivie tout au long des années 70. La Turquie parvint à assouplir l'attitude des Soviétiques sur le conflit chypriote et à souligner la convergence d'intérêts entre Ankara et Moscou quant au passage libre en mer Égée dont la délimitation entre Athènes et Ankara pose problème.

Ankara eut aussi une interprétation souple de la Convention de Montreux réglementant la question des détroits, pierre angulaire des rapports russo-ottomans et turco-soviétiques. Le régime de passage des détroits fut soumis à différents statuts successifs : souveraineté exclusive de La Porte (1453-1841) qui usait de son droit discrétionnaire pour permettre ou interdire le passage; neutralisation (1841-1914) qui visait à empêcher l'accès des détroits à tous les navires de guerre; internationalisation (1918-1936), qui établissait le principe de la liberté de passage au profit des forces navales de tous les pays¹¹.

La Convention de Montreux, signée en 1936, qui régleme aujourd'hui encore le régime des détroits, autorise, en temps de paix, le passage de tous les navires avec préavis au gouvernement d'Ankara. En temps de guerre, si la Turquie reste neutre, les bâtiments des belligérants ne peuvent, sauf exceptions prévues par la Convention, emprunter les détroits. Si la Turquie est belligérante ou si elle s'estime menacée, "le passage aux bâtiments de guerre serait entièrement laissé à la discrétion du gouvernement" d'Ankara. Depuis 1976, les gouvernements turcs ferment les yeux sur le transit des bâtiments d'un type contrevenant aux clauses de la Convention de Montreux (comme les porte-avions). Il semble qu'à propos de ces concessions aux Soviétiques, Ankara ne se soit pas heurté à une grande opposition de la part des Américains. Ceux-ci escomptaient d'ailleurs, grâce à une interprétation très large de la Convention de Montreux, faire entrer en mer Noire des destroyers équipés de missiles.

Ce long rappel historique est nécessaire dans la mesure où les rapports entre les deux principales puissances de la mer Noire détermineront selon toute vraisemblance, comme par le passé, la sécurité du bassin, dans la mesure aussi où la question des détroits risque de venir de nouveau à l'ordre du jour, depuis surtout que la façade maritime de la Russie se trouve réduite, du fait de l'accession de l'Ukraine à l'indépendance et des relations franchement conflictuelles entre les deux pays slaves. Il va sans dire que cette question ne se posera pas dans les mêmes termes que pendant la guerre

¹¹ Pour plus de développements, cf. F. C. Erkin, *Les relations turco-soviétiques et la question des Détroits*, Ankara, Basnur Matbaasi, 1968, p. 21-69.

froide; les problèmes économiques et écologiques occuperont sans doute plus de place avec, notamment, l'acheminement du pétrole russe, kazakh et azerbaïdjanais, ce qui aurait probablement des répercussions politiques. Afin d'éviter une surcharge du trafic à travers les détroits, mais aussi, sans doute, une dépendance vis-à-vis de la Russie et de l'Iran, Ankara s'efforce d'obtenir l'acheminement de ce pétrole -tout au moins de celui des Républiques turcophones- par des oléoducs débouchant au golfe d'Alexandrette.

Dans le grand jeu politico-stratégique caucasien et centrasiatique, la Turquie ménage les susceptibilités de la Russie dont la capacité de nuisance est, en définitive, grande, d'autant que la plus importante des républiques issues de la désintégration soviétique, en l'espèce le Kazakhstan, doit tenir compte de la présence sur son sol d'une communauté russe dont l'importance numérique se rapproche de celle des Kazakhs. Mais, dans le jeu de concurrence qui risque de s'instaurer dans la région, la Turquie et la Russie ont, par rapport à l'Iran, à la Chine et au Pakistan, autres puissances concernées, plus d'atouts. La première par sa proximité culturelle et par son modèle politique, la seconde en tant qu'ancienne puissance colonisatrice ayant marqué culturellement la région; toutes les deux sont bien situées pour jouer le rôle d'intermédiation politique. Ces facteurs les rendent complémentaires mais aussi rivales.

Par ailleurs, le fait qu'une partie de la population de la Russie soit musulmane et en particulier "turque" -dont les Tatars, les Bachkirs, les Yakoutes, etc., évalués en 1989 à 11,5 millions d'individus¹² - est à la fois un atout pour la Russie qui lui permet de développer ses rapports avec son sud, mais aussi un handicap, une source de conflictualité (par exemple avec la Turquie), surtout si l'on tient compte des aspirations à l'indépendance d'une de ses régions les plus riches, le Tatarstan¹³.

D'un autre côté, vus de Moscou, les rapports avec la Turquie renvoient aux débats entre Slavophiles et Occidentalistes, entre "Eurasiens" et "Atlantistes". Le développement d'une coopération autour de la mer Noire, qui aurait inévitablement des incidences politiques, pourrait ne pas plaire aux partisans en Russie d'un rapprochement entre Slaves, qui permettrait à la Russie d'avoir un poids spécifique dans l'Europe de demain. Dans les pages

¹² "Rusya'da bagimsizlik hareketleri", communication présentée par Nadir Devlet au colloque "L'aire turque dans la nouvelle configuration régionale et internationale", 2-3 novembre 1992, Ankara.

¹³ Voir à ce propos, Pascal Bussière, "Tatars et Tatarstan à l'heure des bouleversements", *Hérodote*, 1^{er} trimestre 1992, n° 61, pp. 117-135. L'auteur estime que "la nouvelle situation contraindra Moscou à envisager de nouveaux liens avec le Sud et l'Orient; des Tatars considérés comme partenaires politiques et commerciaux [et non plus comme des instruments de colonisation] seraient un formidable atout pour une Russie qui ne peut oublier qu'elle a les trois quarts de son territoire en Asie, et qu'elle est voisine du monde musulman", pp. 134-135.

qui suivent, Anne de Tinguy estime cependant que "l'analyse des ambitions et des intérêts nationaux de la Russie conforte l'hypothèse selon laquelle celle-ci sera inéluctablement amenée à rééquilibrer la politique pro-occidentale qu'elle mène actuellement et à resserrer ses relations avec les Etats musulmans de la CEI et avec les puissances de cette région. La question est désormais de savoir comment et autour de quels pôles peut s'organiser cette politique".

La Turquie dans les Balkans : "responsabilité historique"

La longue domination ottomane a laissé dans les Balkans¹⁴ des traces démographiques (populations d'origine ethnique turque), des traces religieuses (populations autochtones islamisées, en particulier les Albanais et les Bosniaques)¹⁵, mais aussi, même chez les populations non musulmanes, des héritages (façons de faire, façons de dire, voire statut des femmes, etc.). D'aucuns estiment par conséquent en Turquie que le pays a une "responsabilité historique" envers les Balkans.

Il est vrai que l'Empire ottoman d'abord, la Turquie républicaine ensuite ont été profondément marqués par les élites d'origine balkanique¹⁶. D'importants dirigeants comme le grand vizir Sokollu, Mustafa Kemal Atatürk et ... le général Kenan Evren étaient d'origine balkanique. A cela s'ajoute la présence en Turquie d'une importante communauté balkanique, installée dans le pays par vagues successives et qui, outre qu'elle constitue un poids électoral, a souvent une place non négligeable dans l'appareil étatique, la classe politique et les affaires.

La méfiance a toujours régné dans la région : le Pacte balkanique conclu, en 1954, entre la Turquie, la Grèce et la Yougoslavie, est devenu obsolète dès 1955 ! La période de guerre froide a été marquée pour la Turquie par un isolement dans les Balkans, isolement qui a connu son paroxysme au

¹⁴ A ce propos voir notamment Georges Castellan, *Histoire des Balkans, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 1991, en particulier le chapitre consacré aux "Balkans sous la domination ottomane". Voir aussi Gilles Veinstein, "Les provinces balkaniques (1606-1774)" in Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, pp. 287-340 et Mihnea Berindei et Gilles Veinstein, *L'Empire ottoman et les pays roumains, 1544-1545*, Paris, Editions de l'EHESS, 1987.

¹⁵ Une ville comme Sarajevo, que les Turcs appellent Saraybosna, a pour ces derniers, une grande valeur symbolique. Cette petite bourgade médiévale, connue sous le nom de Vrhbosna, a été conquise par les Ottomans dès 1428. Ceux-ci y construisirent en 1462 un palais (*saray*) pour le *beylerbey*, d'où son nom de Saraybosna. Cf. Georges Castellan, *op. cit.*, p. 133.

¹⁶ Entre 1453 et 1623, sur quarante-sept grands vizirs qui se succédèrent, trente-sept étaient d'origine chrétienne, et presque tous provenaient du *devsirme* -dont des Albanais, des Slaves du Sud, des Grecs. Voir Georges Castellan, *op. cit.*, p. 111.

moment de la constitution, dans la deuxième moitié de la décennie 1980, de l'axe gréco-bulgare et la répression meurtrière par l'administration Jivkov de la communauté turque de Bulgarie¹⁷. Stéphane Yerasimos résume bien les rapports triangulaires entre la Bulgarie, la Grèce et la Turquie : "En ce qui concerne la Bulgarie, la résurgence de la question macédonienne nécessitait l'apaisement de ses relations avec la Turquie. L'absence de revendications turques sur la Bulgarie facilitait cette tâche, mais surtout l'évolution des événements montrait la fragilité d'un axe Athènes-Sofia fondé sur la menace turque. Tandis que la Grèce avait fondé sa politique intérieure et extérieure sur cette menace, l'importance que revêtait pour la Bulgarie la question macédonienne ne pouvait que l'opposer à terme aux intérêts grecs et rendait pour cela nécessaire une alliance avec la Turquie"¹⁸.

La chute du communisme et la dislocation yougoslave -que la Turquie s'est gardée d'encourager- entraînent une redistribution des cartes¹⁹. Les alliés d'Ankara dans cette région seront, vraisemblablement, Tirana -avec laquelle Ankara a signé un traité de coopération militaire-, Skopje et, si la question de la minorité turque de Bulgarie est gérée avec sagesse et modération des deux côtés, Sofia, sans aller jusqu'à évoquer un "axe", rejeté aussi bien à Sofia qu'à Ankara. La Turquie a inclus la Grèce dans la ZCEMN, à la suite des souhaits de la Bulgarie et de la Roumanie et en dépit du rejet systématique dont elle fait l'objet de la part de cette dernière. Les relations de la Turquie avec Athènes font problème, tout comme feront problème les rapports avec la Serbie.

Dans la question de la Bosnie-Herzégovine, l'attitude et la démarche diplomatique d'Ankara qui cherche à apporter non pas véritablement un soutien mais une protection à des populations souvent minoritaires, jugées culturellement proches et de surcroît menacées, peuvent être résumées autour de trois axes à la fois contradictoires et complémentaires : la perception des Balkans, partagée par une partie de la classe politique et l'opinion publique, comme une ligne de fracture entre la chrétienté et l'islam (entretenue, selon elles, plus par la première que par le second); la certitude

¹⁷ Sur la démographie en Bulgarie, sur les implantations musulmanes "identifiables par leur accroissement naturel fortement supérieur à la moyenne" et sur la crise de l'été 1989, voir Micheline Billaux, "Problèmes de population en Bulgarie", *Historiens et géographes*, n° 337, sept. 1992, p. 109-124. L'auteur signale que le recensement de 1965 (le dernier à fournir ce genre de données) dénombrait 746 800 Turcs, soit 9,1 % de la population, p. 121.

¹⁸ "L'autre Alexandrie", *Politique étrangère*, 1992/2, p. 303.

¹⁹ Voir à ce propos le travail très clair de Radovan Vukadinovic qui analyse la place des acteurs issus de la désintégration de la Yougoslavie et des Etats préexistants: *La fin de la Yougoslavie et l'instabilité balkanique*, Les Cahiers du CERI, n° 4, 1992, 42 p. Il estime "qu'il n'y aura pas une alliance balkanique, car la désintégration de la Yougoslavie a conduit à des divergences ouvertes entre les Etats de la région" (p. 23).

de l'impossibilité d'une action unilatérale de la Turquie, et enfin la recherche par Ankara de nouvelles zones d'influence dans cette région marquée surtout par la déliquescence de la Yougoslavie post-titiste.

En face, l'attitude des acteurs balkaniques envers la Turquie, héritière de l'ancienne puissance dominante, est un facteur à prendre en considération, car susceptible d'influer sur la perception de ce sous-ensemble régional. A ce propos, la notion que développe Bernard Lory sur l'"inimitié constitutive", en parlant notamment de la Bulgarie, et qui pourrait être étendue à d'autres "anciennes provinces" qui ont subi la domination ottomane, a une dimension explicative, à condition de tenir compte de la dynamique créée dans le nouveau contexte d'après guerre froide, et de la vision kaléidoscopique qu'ont les Balkaniques du "Turc". Bernard Lory signale qu'en Bulgarie ce terme peut désigner tout musulman, ou le pouvoir ottoman, ou les autorités d'Ankara, ou les habitants de l'Anatolie et de la Thrace orientale, ou la minorité turcophone de Bulgarie, les différentes acceptions interférant fréquemment entre elles.

Y aurait-il un "retour du Turc", voire un "retour de l'Ottoman" comme on l'avance parfois dans la presse occidentale? Ce retour est aussi appelé "transversale verte" ou "corridor turc", allusion aux populations turco-musulmanes disposées en forme de croissant (!), de la Thrace occidentale à la Bosnie, en passant par le nord-est et le centre-sud de la Bulgarie, la Macédoine, l'Albanie et le Sandjak et, cela va sans dire, susceptibles d'être manipulées par Ankara.

Ce sont les Serbes et les Grecs qui parlent le plus de ce retour en le diabolisant grâce aux références historiques. Les Macédoniens et les Bulgares, slaves comme les Serbes et orthodoxes comme les Serbes et les Grecs, ont une vision plus modérée de ce "retour". Les Albanais en majorité musulmans n'y voient pas vraiment un danger. Enfin, les Musulmans du Sandjak et de Bosnie semblent souhaiter un "retour" de la Turquie.

En bref, les rapports des pays balkaniques avec la Turquie, et, pour revenir au sujet qui nous retient, l'avenir de la coopération politique autour de la mer Noire, sont liés à l'usage que les premiers sauront faire de cette "puissance régionale" ou alors du "danger" que représente pour certains d'entre eux, sa "montée en puissance". Ces rapports sont souvent perçus comme un conflit civilisationnel. Les Bulgares appréhendent un certain dérapage vers le Moyen-Orient et plus redoutablement vers l'Asie²⁰. Or, dans les Balkans, en

²⁰ Voir à ce propos l'article de Christo Smolenov et Andrey Karaslanov in *Reporter 7* (Sofia) traduit par *Courrier International*, n° 75, 9 avril 1992. Ils écrivent: "Il faut nous rendre à l'évidence: la Bulgarie est poussée à participer à une zone d'intégration dont le centre serait probablement situé loin en Asie ou au Moyen-Orient. Le caractère ouvert de la zone crée les conditions de son élargissement précisément dans cette direction".

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

Bulgarie et plus manifestement en Grèce, tout ce qui est "asiatique" évoque souvent, et étrangement, l'obscurantisme. Des réserves comparables sont exprimées en Roumanie envers un partenaire dont le régime est considéré, à tort ou à raison, comme une "sous-démocratie". La critique venant d'un pays qui sort d'une longue période d'autoritarisme, et qui a un long apprentissage à faire en matière de démocratie, ne manque pas de surprendre.

Les rapports inter-balkaniques, russo-balkaniques et russo-ukrainiens

Nous ne nous attacherons pas dans le cadre de cet article à l'analyse approfondie des relations inter-balkaniques (Grèce-Macédoine²¹, Bulgarie-Roumanie, Albanie-Moldavie, etc.), des rapports entre la Russie et l'Ukraine avec les pays balkaniques, d'une part, ni des relations que les trois pays transcaucasiens, en l'espèce Géorgie, Azerbaïdjan et Arménie, inclus dans la ZCEMN, entretiennent avec les autres pays riverains de la mer Noire, d'autre part. Le premier thème ne relève pas de notre compétence et pour le second aspect, nous renvoyons le lecteur aux études d'Anne Planche, de Faruk Bilici et d'Anahide Ter Minassian, qui suivent.

Relevons simplement de notre côté qu'il ne suffit pas que la Turquie laisse acheminer l'aide humanitaire occidentale vers Erevan, voire lui accorde un certain soutien économique (ce qu'elle a fait), au risque d'indisposer Bakou, pour que la diaspora et l'opposition arméniennes lâchent leur pression contre les gouvernements occidentaux, au détriment d'Ankara, comme il ne suffit probablement pas que la Turquie fasse des concessions à Chypre (ce qu'elle ne fait pas) pour que la Grèce relâche sa campagne systématique contre elle.

D'autres pommes de discorde et méfiances existent, d'autres contentieux divisent les riverains de la mer Noire. Anne Planche souligne par exemple, pour la Roumanie, "les réticences et les craintes pour l'avenir que soulève la présence, parmi les partenaires de ce futur marché commun, de la Fédération de Russie, présence jugée comme potentiellement déséquilibrante". On sait aussi que la question non réglée des territoires anciennement roumains et devenus ukrainiens peut à tout moment rebondir. On connaît surtout la rivalité et les querelles entre la Russie et l'Ukraine, au sujet de la dette, et plus redoutablement à propos des accès à la mer Noire, de la Crimée, des armes nucléaires, de la flotte militaire... Enfin, sans évoquer le Haut-Karabakh qui risque de poser, avec toutes les conséquences de déstabilisation qui en découleraient, la question de la révision des frontières dans l'ex-Union soviétique, et pour nous limiter au littoral, rappelons le cas

²¹ Voir à ce propos Michel Roux, "La décomposition de la Yougoslavie: la Serbie et le 'Front Sud'", *Politique étrangère*, 1992/2, pp. 281-292 qui est l'une des meilleures études parues à ce jour sur la question macédonienne.

de l'Abkhazie, région de l'Ouest de la Géorgie, qui réclame son indépendance, encouragée, si l'on en croit les dirigeants de Tbilissi, par ... la Russie.

Pourtant, les indices d'une coopération ne manquent pas et incitent le chercheur à penser cette zone en termes de sociétés plus que d'Etats. Eu effet, les Turcs de la mer Noire et les Transcaucasiens -qui parlent souvent de part et d'autre, les mêmes langues comme le laz, le grec pontique, l'arménien, l'abkhaze, le géorgien et le turc- n'ont pas attendu la conclusion des accords pour établir une forme de coopération, comme le révèle le témoignage de Faruk Bilici.

LES TENDANCES REGIONALISTES A L'ECHELLE MONDIALE ET LA DIMENSION ECONOMIQUE DE LA ZCEMN

En observant les données de base couramment utilisées, la ZCEMN apparaît comme un ensemble de taille respectable; un marché de 320 millions de consommateurs, disposant d'un pouvoir d'achat non négligeable, si l'on en croit les estimations des principaux organismes internationaux (voir le tableau n°1). Mais s'agit-il vraiment d'un ensemble géoéconomique en devenir qui se positionnerait de façon durable par rapport à d'autres? Ou ne s'agirait-il pas plutôt d'un réflexe défensif transitoire face à une éventuelle guerre commerciale entre les grands ensembles géoéconomiques, dans l'espoir d'intégrer l'un d'entre eux, sous entendu la CE?

Les motivations économiques des participants tendent à confirmer le second cas de figure, comme en témoigne d'ailleurs l'esprit de la Déclaration d'Istanbul. En effet, si sur le plan politique on assiste au processus de mondialisation avec la disparition d'un monde bipolaire, sur le plan économique force est de constater que les tentatives de regroupements régionaux semblent avoir emprunté la voie inverse. Considérés jusqu'aux années quatre-vingt comme un complément à l'objectif de renforcement de l'internationalisation des échanges fixé par le GATT, les regroupements régionaux s'inscrivent désormais dans une logique de substitution à cet objectif²². Comme le remarque Peter J. Lloyd au sujet des projets d'accords régionaux, "nombre de propositions actuelles ont un caractère défensif et sont motivées par les risques de conflits commerciaux et la recherche de sécurité économique qu'apporte le nombre. L'attrait des accords régionaux

²² Ainsi, pour souligner "l'incapacité du GATT à endiguer la vague d'obstacles non tarifaires", la Banque mondiale faisait observer en 1991 qu'"entre 1966 et 1986, la part des importations touchées par des mesures non tarifaires avait augmenté de plus de 20% aux Etats-Unis, de près de 40% au Japon et de 160% dans la CEE". En 1986, plus de la moitié des importations de la CE et un peu plus de 40 % de celles des Etats-Unis et du Japon étaient touchées par des mesures non tarifaires. Cf. *Rapport sur le développement dans le monde 1991*, pp. 121-122.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

dépendra dans une large mesure des résultats des négociations de l'Uruguay Round et de l'évolution future du système fondé sur le GATT²³. La tendance est d'autant plus marquée que "les pays qui sont laissés à l'écart des blocs commerciaux craignent de voir se détériorer leurs possibilités d'accès aux marchés, ils chercheront alors sans doute à adhérer à l'accord régional, de préférence avec un ou plusieurs autres pays importants afin d'améliorer leurs possibilités d'accès aux marchés et leur pouvoir de négociation"²⁴. Aussi, à l'exception de la Grèce déjà membre de la Communauté européenne, les pays participants à la ZCEMN qui ont annoncé leur objectif d'intégration à la Communauté européenne mais qui en sont exclus pour une période relativement longue, se trouvent dans la position inconfortable de gérer une situation incertaine.

La double dislocation du CAEM et de l'URSS et les difficultés de la recomposition géographique des échanges extérieurs

Pour les pays d'Europe centrale et orientale et les ex-républiques participant à la ZCEMN, la gestion de l'incertitude est d'autant plus difficile qu'ils sont amenés à compenser la double dislocation du CAEM²⁵ et de l'URSS et d'assurer en même temps leur transition à l'économie de marché. En effet, selon certains spécialistes, on a sous-estimé l'importance des liens intra-régionaux qui unissaient les pays du CAEM et les effets de la rupture brutale de ces liens consécutive au démantèlement brutal de cette institution, et surestimé l'aptitude des économies considérées à s'intégrer sans délai à l'économie mondiale et à trouver de nouveaux débouchés à l'Ouest par leurs seuls moyens²⁶.

Les circonstances dans lesquelles le CAEM fut démantelé annonçaient déjà les difficultés d'insertion à l'économie mondiale que les pays concernés connaissent à l'heure actuelle. Certains biens, qualifiés de "mous" en raison de leurs caractéristiques inférieures à celles qui prévalent sur les marchés compétitifs, étaient en excès d'offre au sein du CAEM, alors que d'autres qualifiés de biens "durs", également exportables sur les marchés mondiaux

²³ Cf. Peter J. Lloyd, "Régionalisation et commerce mondial", *Revue économique de l'OCDE*, n° 18, printemps 1992, p. 41.

²⁴ Voir à ce propos L. Emmerij (dir.), *Un monde ou plusieurs?*, Centre de Développement de l'OCDE, 1989.

²⁵ Le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) regroupait l'URSS, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la RDA, la Tchécoslovaquie, la Mongolie, Cuba et le Vietnam. Au terme de la 46ème session en juin 1991 à Budapest, les parties prenantes décidaient de dissoudre le CAEM.

²⁶ Cf. Michel Aglietta et al., "Repenser le soutien de la communauté internationale à l'Europe de l'Est", *Observations et diagnostics économiques* n° 42, octobre 1992, Paris, pp. 199-248.

contre devises, faisaient l'objet d'un excès de demande structurel. Dès lors, les pays participants s'efforçaient non seulement d'obtenir, avec chacun de leurs partenaires, un équilibre commercial sur chacune de ces deux grandes catégories de biens, mais aussi de restreindre leurs exportations de biens "durs" vers leurs partenaires pour accroître leurs livraisons sur les marchés mondiaux qui procuraient des devises²⁷. Finalement, sous la pression des pays excédentaires en biens "durs", les pays membres décidaient lors de la 45^{ème} session du CAEM de juin 1990 à Sofia, d'effectuer les transactions aux prix mondiaux et en devises. Cette attitude que certains qualifient d'"individualisme exacerbé des Etats de l'Est"²⁸ et qui correspond au "comportement de défection" qui selon la théorie des jeux consiste à faire supporter aux autres tous les inconvénients pour ne garder que les avantages, fut le déterminant de la chute brutale des échanges intra-CAEM et finalement aboutit à la dissolution de ce dernier en juin 1991. En 1991, les échanges de l'ex-URSS avec ses partenaires du CAEM avaient chuté de deux tiers (- 66% pour les exportations et - 70% pour les importations). La Bulgarie et la Roumanie enregistraient également des baisses dans des proportions certes moins importantes, mais substantielles (environ d'un tiers). La dislocation de l'URSS fut le surdéterminant de l'incertitude découlant de la réorientation des échanges économiques extérieurs; la contraction des échanges inter-républicains, qui avaient chuté de moitié en 1991, s'est poursuivie en 1992.

Mais si le démantèlement du CAEM fut consommé, les spécialisations inadéquates acquises par ces pays dans le cadre du CAEM demeurent et constituent un handicap majeur dans le processus d'intégration à l'économie mondiale²⁹. En effet, les pertes de débouchés sur les marchés des partenaires de l'ex-CAEM ne furent pas compensées par des gains de parts de marchés à l'Ouest, en particulier pour la Roumanie et certaines ex-républiques soviétiques spécialisées dans les produits mous qui peuvent difficilement être vendus sur les marchés compétitifs (Cf. le tableau ci-dessous).

²⁷ Cf. Helen B. Junz, "Integration of Eastern Europe into the world trading system", *American economic review*, vol. 81, n° 2, mai 1991, pp. 176-180.

²⁸ Cf. Marie Lavigne, "En attendant l'ouverture des marchés de la Communauté européenne, les pays de l'Est ont besoin de réaménager leurs échanges commerciaux", *Le Monde Diplomatique*, octobre 1991, pp. 6-7.

²⁹ Voir à ce propos Régis Chavigny, "La difficile réorientation des échanges des cinq pays d'Europe centrale et orientale", *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 373, octobre 1992, pp. 3-13.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

Évolution des échanges commerciaux de la Bulgarie, de la Roumanie et de l'ex-URSS avec les pays de l'OCDE
(variation en % par rapport à l'année précédente)

	1990		1991		janv.-juin 1992	
	X	M	X	M	X	M
Bulgarie	7,9	-43,7	32,6	9,7	15,1	0,8
Roumanie	-39,1	70,1	-11,3	-2,5	-10,8	7,0
URSS/CEI	3,6	-19,0	6,7	9,3	-21,8	-8,7

X: exportations M: importations

Source: OCDE séries A statistiques du commerce extérieur et estimations de l'OCDE.

Le remplacement d'un client de l'ex-CAEM par un client occidental s'avère d'autant plus difficile que la valeur ajoutée du produit est élevée (c'est le cas en particulier de la Bulgarie et de la Roumanie), tandis qu'il est relativement plus facile dans le cas des matières premières (qui constituent une grande partie des exportations de la Russie et de l'Azerbaïdjan). Si ces pays sont parvenus à accroître leurs exportations vers les pays de l'OCDE malgré la faible croissance que connaissent ces derniers, une part de plus en plus importante de leurs livraisons est constituée par des matières premières et des produits semi-transformés ainsi que par des produits industriels de base pour lesquels la qualité est moins importante que la compétitivité-prix.

Ensuite, ces pays engagés dans la production de biens régressifs, c'est-à-dire pour lesquels la demande mondiale décline ou stagne (comme la sidérurgie, la métallurgie, la construction navale et l'industrie légère -textiles, vêtements, chaussures, produits en cuir-), sont concurrencés par les nouveaux pays industrialisés et ont perdu des parts de marché à l'Ouest. Enfin, pour ces pays qui manquent de moyens financiers, la commercialisation sur ces marchés, qui nécessite des investissements importants et irrécupérables en cas d'échec, constitue l'un des obstacles au développement des exportations vers les marchés occidentaux.

Sur un autre registre, le démantèlement sans période de transition du CAEM ainsi que de l'ex-URSS a provoqué un effondrement dramatique de la production dans l'ensemble de la zone. En effet, la contraction des échanges croisés que les économistes appellent les flux critiques, qui

conditionnent étroitement le fonctionnement des systèmes de production, une fois les stocks-tampons épuisés, a eu des conséquences tout à fait disproportionnées par rapport aux volumes concernés. D'autant plus que le remplacement de l'ancien fournisseur de l'Est par le fournisseur occidental fut difficile, voire impossible dans le cas des inputs incorporant un niveau élevé de technologie³⁰. L'existence d'une culture technologique commune, c'est-à-dire d'un ensemble de pratiques et de traditions orientant l'approche des fabrications ainsi que la conception des produits industriels complexes, a rendu difficile, voire impossible, le remplacement d'un fournisseur (ou d'un client) ancien par un fournisseur (ou un client) extérieur à cette culture³¹.

Toutes les observations convergent sur les difficultés d'une recomposition géographique rapide des échanges et les conséquences néfastes de la rupture brutale des échanges intra-CAEM sur les activités productives. En effet, si les indépendances politiques ont dans un premier temps entraîné des "comportements de défection" sur le plan économique, les conséquences qui en découlèrent semblent sérieusement remettre en cause leur légitimité. Aussi, afin d'amortir les chocs de la double dislocation du CAEM et de l'ex-URSS, certains spécialistes suggèrent-ils de "mettre l'accent sur une nouvelle dimension, à savoir la gestion des relations économiques entre les entités de la zone, et à poser la question : faut-il ranimer les solidarités régionales ?"³². Cette approche n'est évidemment pas populaire dans ces pays qui viennent d'accéder à l'indépendance, cherchent à se détacher du géant russe, ont pour objectif une intégration dans la CEE, et tentent de liquider leur passé communiste. Mais les faiblesses de leurs appareils productifs militent en faveur du maintien des coopérations régionales et d'une approche progressive de l'intégration dans l'économie mondiale. La ZCEMN, constituée en majorité d'ex-pays de l'Est, mais aussi de la Turquie perçue comme le contrepoids à la Russie et de la Grèce faisant figure de pont susceptible de faciliter les relations avec la CE, tout en dissipant les suspicions politiques quant à un retour à l'ancien système, semble avoir

³⁰ On sait aujourd'hui qu'une proportion importante des équipements importés par l'URSS de l'Occident de 1970 à 1982 sont restés inutilisés parce que les cultures technologiques incorporées n'étaient pas compatibles avec celles des entreprises soviétiques qui devaient les utiliser. Cf. Michel Aglietta et al., *op. cit.*

³¹ Cf. Jacques Sapir, "Marchés régionaux ou régionalisation du marché? L'éclatement de l'espace économique ex-soviétique", in Roberte Berton-Hogge (dir.) *La Fin de l'URSS, héritages d'un empire, Notes et études documentaires* n° 4958, 1992-13, Paris, pp. 67-84.

³² Cf. Michel Aglietta et al., *op. cit.* Voir également Michel Camdessus, *Economic transformation in the fifteen republics of the former USSR: a challenge or an opportunity for the world?* (address to Georgetown University School of Foreign Service, April 15, 1992), Washington, D.C., IMF, 1992.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

séduit les pays participants comme la Bulgarie, la Roumanie et certaines ex-républiques soviétiques.

La solution permet aux économies des ex-pays de l'Est participants de continuer à trouver des débouchés et à fonctionner, sans être obligées d'affronter à découvert la concurrence internationale qui les mettrait dans une position défavorable dans le processus de restructuration de leurs appareils productifs. Ainsi la période de répit permet d'étaler dans le temps le déclassement des capacités de production, d'autant plus que ces pays ont une épargne et une capacité de financement externe limitées. En définitive la ZCEMN semble constituer une solution transitoire en attendant l'intégration à la Communauté européenne (car, ne l'oublions pas, la majorité d'entre eux se sont fixé cet objectif) à un double titre : amortissement des chocs liés à la double dislocation du CAEM et de l'URSS et préparation optimale de leur intégration à l'économie internationale.

La stratégie turque : à la recherche de nouveaux débouchés

Pour la Turquie dont l'économie est devenue de plus en plus sensible à la demande extérieure sous l'effet des politiques d'ouverture menées depuis le début des années quatre-vingt, la ZCEMN est destinée à pallier les conséquences négatives du renforcement des grands ensembles géoéconomiques. Le taux d'ouverture qui était de 10% en 1980 passait à 19% en 1990, en même temps les exportations quintuplaient passant de 2,75 à 13,6 milliards de dollars.

L'évolution des marchés des pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient qui ont constitué la première zone d'expérience des politiques mercantiles menées par Ankara, constitue l'un des facteurs déterminants de la recherche de nouveaux débouchés à l'extérieur. En effet, l'importance croissante des pays du Moyen-Orient dans le commerce extérieur turc aux dépens de ses partenaires commerciaux occidentaux observée au début des années 1980 fut inversée par le contre-choc pétrolier. Si la part des marchés du Moyen-Orient producteurs de pétrole, qui représentait 16% des exportations turques en 1979, passait à 44% en 1983, le contre-choc pétrolier la ramenait à 20% durant la seconde moitié des années quatre-vingt.

Les opportunités commerciales apparues avec l'émergence d'une aire turcophone en Asie centrale, semblent être également limitées à court et à moyen terme par les problèmes d'équilibre extérieur des ex-républiques soviétiques ainsi que par la faible capacité de financement de l'économie turque. Les échanges commerciaux entre la Turquie et les républiques turcophones demeurent à un niveau relativement faible; selon les sources turques, sur les neuf premiers mois de 1992, le volume des échanges s'é-

tablissait à 202,7 millions de dollars, soit 0,8% du commerce extérieur de la Turquie, en dépit de 1,2 milliards de dollars de crédits accordés à ces républiques par la Turquie. Bien que l'économie turque se soit engagée dans un sentier de croissance soutenue et ait commencé à assurer son équilibre extérieur, avec une dette extérieure qui correspond à plus de la moitié de son PNB, elle se trouve au stade d'emprunteur évolué, qui lui impose des remboursements importants et limite sa capacité de financer les besoins de ces républiques³³. Sans compter les apports de capitaux nécessaires à la restructuration de leurs appareils productifs, leurs seuls déficits courants, qui selon une estimation grossière correspondaient en 1988 à environ 8% du PNB de la Turquie, dépassent de loin la capacité de l'économie turque³⁴. Aussi la Turquie est-elle amenée à jouer le rôle d'intermédiaire entre les milieux financiers internationaux et les républiques turcophones.

En dépit des limitations quantitatives dont font l'objet les principaux produits d'exportation turcs, les pays de l'OCDE (65% des exportations et 67% des importations en 1991), en particulier la Communauté européenne (52% des exportations et 44% des importations la même année) demeurent les principaux partenaires commerciaux de la Turquie. Malgré l'attitude réticente de la CE qui a renvoyé l'examen de la demande d'adhésion turque à une date aussi lointaine qu'imprécise³⁵, la Turquie maintient ses orientations européennes, comme le démontre par exemple son consentement à réaliser en 1996 l'objectif de l'union douanière prévu par l'accord d'association de 1964. Cependant, l'éventualité d'une détérioration des conditions d'accès au marché communautaire liée à l'approfondissement de l'intégration européenne l'incite à multiplier ses liens avec d'autres zones.

Aussi l'initiative de la Turquie pour la coopération autour de la mer Noire traduit-elle sa volonté de multiplier ses options sans pour autant abandonner ses anciens partenaires avec lesquels elle entretient des relations étroites, comme en témoigne l'avis préliminaire du groupe de travail du ministère turc des Affaires étrangères sur la coopération de la mer Noire qui indiquait déjà

³³ Depuis 1986, le ratio dette totale/PNB est supérieur à 50%. Quant à la balance des opérations courantes, après les excédents de 1988 et 1989, elle a enregistré un déficit en 1990 et de nouveau un excédent en 1991.

³⁴ En 1988, le besoin de financement courant de ces républiques s'élevait à 10,7 milliards de roubles transférables après les corrections des subventions budgétaires et des distorsions de prix. En utilisant le taux de 1,8 rouble/\$ appliqué depuis décembre 1990 et considéré comme plus réaliste, on obtient 5,95 milliards de \$, ce qui correspond à 8,4% du PNB de la Turquie la même année. En dépit des réserves qu'on doit émettre sur ce taux de conversion et sur les chiffres qui en résultent, il apparaît que les besoins de ces républiques dépassent la capacité de financement de la seule Turquie, dans la mesure où aucun pays ne peut se permettre de transférer un tel Pourcentage de son PNB pour apporter une aide économique extérieure.

³⁵ Cf. Avis de la Commission sur la demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté, SEC (89) final, Bruxelles, 18 décembre 1989.

en janvier 1990, qu'"il est naturel que les dimensions de notre coopération soient façonnées par l'évolution à long terme [dans la région de la mer Noire]. Il convient de préciser que si dès maintenant nous renforçons notre position dans ce processus, les avantages que nous obtiendrons se renforceront progressivement. De ce point de vue le contexte actuel constitue une épreuve. Notre but dans cette épreuve est non pas de chercher des alternatives à nos relations existantes, mais d'y ajouter une nouvelle dimension.....³⁶. En définitive, il apparaît que la ZCEMN est perçue par la Turquie comme un complément et non comme un substitut à ses relations traditionnelles, en particulier à celles qu'elle entretient avec la Communauté européenne.

Cette complémentarité fut d'ailleurs toujours présente dans le passé à travers les liens développés dans le cadre de la coopération turco-soviétique. L'URSS constitua pour la Turquie un pôle complémentaire à l'Occident dans ses relations économiques extérieures, chaque fois que celui-ci s'abstint d'appuyer financièrement et techniquement ses projets de développement³⁷. Tandis que la limitation de l'influence des "puissances impérialistes occidentales" sur un pays du tiers monde "d'orientation capitaliste nationale" ainsi que la création des interdépendances structurelles avec cette catégorie de pays furent les principales motivations du côté soviétique³⁸.

Même si la coopération, qui permit aux gouvernements turcs des années trente, de poursuivre leurs politiques d'industrialisation étatique³⁹, fut interrompue suite aux revendications territoriales soviétiques après la Seconde Guerre Mondiale, elle reprit de plus belle, à partir des années soixante. Les gouvernements successifs confrontés aux difficultés de financement extérieur, quelle que soit leur couleur politique, n'hésitèrent pas à jouer la carte de la coopération avec Moscou afin de poursuivre le développement économique. Après avoir cherché en vain l'aide économique occidentale et en dépit des critiques de ses alliés occidentaux, Demirel se tourna vers l'URSS et proposa aux Soviétiques, dans la deuxième moitié des années 60, la réalisation des projets industriels mis en sommeil depuis les

³⁶ Cf. T.C. Disisleri Bakanligi, S.S.C.B. *ile Dogu Avrupa'daki Gelismeler ve Türkiye*, Ankara, janv. 1990 (ronéo.), p. 98.

³⁷ Cf. Mehmet Altan, *Süperler ve Tarkiye - Türkiye'de Amerikan ve Sovyet Yatirimlari* Istanbul, Afa Yayinlari, 1986.

³⁸ Cf. David E. Albright, "Soviet Economic Development and the Third World", *Soviet Studies*, vol. 43 n° 1, 1991, p. 27-59.

³⁹ Voir à ce propos Yahya S. Tezel, *Cumhuriyet döneminin iktisadi tarihi (1923-1950)*, Ankara, Yurt yayinlari, 1982, en particulier les chapitres cinq et six consacrés aux problèmes et aux politiques du commerce extérieur et aux relations avec le capital étranger.

années cinquante⁴⁰. Cette coopération, assurant le financement d'un volume d'investissements de l'ordre de 4 milliards de dollars, contribua à porter le rythme de la croissance de 5 à 6,7% durant la seconde moitié des années soixante. La réalisation des projets dans les secteurs fortement dépendants de l'extérieur permit la poursuite de la politique de substitution aux importations et créa environ une dizaine de pôles de développement industriel dans le pays⁴¹.

Si la coopération économique connut un certain essoufflement à partir de la seconde moitié des années soixante-dix, la Turquie recevant plus de 2,8 milliards de dollars (durant toute la période 1975-79), celle-ci fut placée non seulement en tête de liste des "pays d'orientation capitaliste nationale" (comme l'Iran, l'Inde, le Pakistan, le Maroc etc.), mais aussi de celles des "démocraties révolutionnaires" (Algérie, Syrie, Irak etc.) et des pays "d'orientation socialiste" (Mali, Zambie, Malte etc.) bénéficiant de l'aide économique soviétique⁴². Vers la fin des années soixante-dix, le gouvernement à dominante sociale-démocrate de Bülent Ecevit (Parti Républicain du Peuple), devant la crise de la balance des paiements extérieurs qui secouait profondément l'économie turque, essaya d'emprunter la voie de ses prédécesseurs, avant de conclure des accords de confirmation avec le FMI. Ce fut la dernière tentative de recherche d'aide économique soviétique

Dernière tentative en effet, puisqu'à partir du début des années quatre-vingt, le changement d'orientation des politiques économiques, privilégiant le modèle de développement entraîné par la promotion des exportations et reléguant en conséquence au second plan la recherche d'aide économique, transforma radicalement le sens que les Turcs attribuaient à la complémentarité du pôle soviétique dans les relations économiques extérieures. Ainsi la motivation commerciale se substituait à l'intérêt financier. L'ouverture progressive des marchés de biens de consommation de l'URSS en corollaire à la relative démocratisation de la perestroïka constitua une opportunité commerciale pour la Turquie. Tandis que les firmes turques de bâtiment et de travaux publics, rodées depuis une vingtaine d'années sur les marchés du Moyen-Orient, n'ont pas eu de mal à pénétrer le marché

⁴⁰ 40. Ainsi selon lui il s'agissait de relations entre Etats. "Nous sommes en principe un parti anti-communiste. Tandis qu'eux constituent une super puissance. Nous n'avons pas les moyens de changer leur régime. Si eux tentent de changer le nôtre, nous prendrons position et nous nous opposerons. Instaurer et développer des relations de bon voisinage est une chose, changer de régime en est une autre". Cf. Kenan Mortan et Cemil Çakmakli, *Geçmisten gelecege kalkinma arayislari*, Istanbul, Altin Kitaplar, 1987, p. 248. Voir également Hulûsi Turgut, *Demirel'in dünyasi*, tome 1, Istanbul, ABC Ajansi yayinlari, 1992, pp. 314-315.

⁴¹ Cf. Mehmet Altan, *op. cit.*, p. 179-226.

⁴² Cf. David E. Albright, *op. cit.*

soviétique, au point d'écarter les grandes firmes occidentales⁴³. En décembre 1991, le montant des travaux réalisés par quelque onze firmes turques présentes dans la CEI atteignait 1,4 milliards de dollars.

Les accords conclus tout au long des années quatre-vingt, privilégiant les relations commerciales, témoignent de ce changement d'esprit dans la coopération turco-soviétique. L'Accord commercial du 20 mai 1982 permettant l'usage de devises convertibles dans les échanges commerciaux et l'accord portant sur les livraisons de gaz naturel par l'URSS du 26 décembre 1984 constituent à cet égard un tournant décisif par rapport au cadre restreint de l'accord de clearing qui régissait les échanges commerciaux depuis 1937. La signature, en juin 1988, d'un accord sur les transports prévoyant la réouverture du poste frontière Sarp entre la Turquie et la Géorgie, fermé depuis la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que d'autres accords conduisant à renforcer les liaisons aériennes et maritimes et les communications entre la Turquie et l'URSS traduisent la volonté de renforcer les infrastructures afin de développer la circulation des marchandises et des personnes.

Ces initiatives contribuèrent à porter le volume des échanges commerciaux de 480 millions à 1 707 millions de dollars entre 1984 et 1991. L'accord de coopération économique et commerciale signé lors de la visite du Président Özal à Moscou en avril 1991 affiche un objectif ambitieux en envisageant de porter ce volume à 10 milliards de dollars d'ici l'an 2000. Mais le fait marquant de l'année 1991 fut l'accession de la Turquie au premier rang des PVD partenaires de l'ex-URSS devant l'Inde et la Corée du Sud; sa part dans les exportations vers les PVD s'établissait à 14,3%, alors que celle dans les importations en provenance des PVD passait à 15,3%. La tendance est également valable pour l'ensemble des échanges de l'ex-URSS; la part de la Turquie dans les exportations totales qui était de 1 % en 1990 passait à 1,9% en 1991, tandis que sa part dans les importations s'établissait à 1,6%⁴⁴.

Parmi les républiques issues du démantèlement de l'URSS et les nouveaux membres de la CEI, la Russie est incontestablement le partenaire le plus important de la Turquie. Selon les données des dix premiers mois de 1992, le volume des échanges commerciaux turco-russes s'élevait à 1 173,5 milliards de dollars, soit 80% des échanges de la Turquie avec la CEI et 3,9% du

⁴³ En mai 1991 quatre firmes turques obtenaient la totalité des contrats de construction des 32 000 logements destinés aux militaires russes rentrant de l'ex-RDA, pour un chiffre d'affaires de 8 milliards de DM. Toutefois, sous la pression du gouvernement allemand arguant que le payeur a le droit de choisir les maîtres d'œuvre, les Soviétiques, qui croyaient pourtant avoir agi rationnellement selon les normes de l'"économie libérale", furent amenés à évincer trois des quatre firmes turques, afin d'attribuer les travaux à des firmes allemandes!

⁴⁴ Calculs personnels à partir des données d'*Ekonomicheskaja Gazeta* n° 13, mars 1992, p. 14 citées par Anita Tiraspol'sky, "Les échanges de l'ex-URSS avec le monde extérieur en 1991-1992", *Le courrier des pays de l'Est* n° 373, octobre 1992, pp. 14-33.

commerce extérieur turc, ce qui la place en huitième position derrière la RFA, l'Italie, les États-Unis, l'Angleterre, la France, les Pays-Bas et l'Arabie Saoudite. La Russie occupe également une position non négligeable dans les investissements directs turcs à l'étranger; en juin 1992, sa part s'élevait à 3% du total sur un montant de 467,6 millions de dollars (derrière la RFA 42%, l'Angleterre 28% et les États-Unis 17%). En avril 1992, 12 firmes turques avaient investi dans des *joint-ventures* (soit 0,1% du total des investissements directs en Russie)⁴⁵.

Quant aux échanges commerciaux avec la Bulgarie et la Roumanie, ils connaissent depuis la fin des années quatre-vingt une stagnation liée selon toute vraisemblance aux difficultés de la transition économique dans ces pays. En 1991, les parts de la Bulgarie et de la Roumanie dans le commerce extérieur turc étaient respectivement de 0,6 et 0,9%. En dépit de cette stagnation, la multiplication de contacts témoigne également de la volonté de la Turquie de développer ses relations économiques avec ses voisins balkaniques. Depuis octobre 1990, la Turquie et la Bulgarie préparent l'instauration d'une zone de libre échange et des protocoles envisageant le développement de la coopération turco-roumaine dans les domaines industriel (l'automobile, la pétrochimie et l'électronique) et agricole ont été signés.

Les milieux d'affaires turcs, stimulés par les opportunités d'investissement, sont également présents. Depuis la libéralisation progressive de la réglementation régissant les investissements directs étrangers en Roumanie, les investisseurs turcs participant à plus de 1400 sociétés à capital mixte occupent la troisième position dans le classement des investissements directs étrangers, tandis que les capitaux engagés, d'un montant de 16 millions de dollars, les plaçaient en huitième position. Selon les autorités d'Ankara, les domaines d'activités allant de l'agro-alimentaire et de l'automobile à la prospection pétrolière et aux services, sont variés et le montant des capitaux investis aurait dû atteindre quelque 25 millions de dollars avant la fin de 1992⁴⁶.

Toutes ces observations témoignent de l'intérêt économique que la Turquie nourrit pour la région. Cependant il serait excessif de croire que l'objectif de régionalisation l'emporte sur celui de l'intégration mondiale. La ZCEMN semble constituer l'un des volets des politiques mercantiles menées depuis la fin des années soixante-dix; il s'agit pour Ankara d'accroître ses débouchés comme partout ailleurs et l'évolution politique est perçue comme une

⁴⁵ Nos calculs sont effectués à partir des données d'Interfax cités par la Banque Mondiale, *Foreign Direct Investment in the states of the former USSR*, Washington, D.C., 1992, pp. 105-106.

⁴⁶ Cf. *New Spot*, 10/09/1992, p. 5.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

opportunité pour réaliser cet objectif qui se heurtait auparavant aux obstacles dressés par la confrontation idéologique Est-Ouest. Cet intérêt conjugué au relatif dynamisme que manifeste l'économie conduit à s'interroger quant à sa capacité de devenir une puissance économique régionale.

Turquie: puissance économique régionale?

Parmi les pays de cette zone, la Turquie dispose incontestablement de l'économie la plus dynamique. Qui plus est ce dynamisme, conjugué à la récession de ses partenaires qui suivent des politiques de stabilisation sous l'égide du FMI⁴⁷ se trouve amplifié au sein de la zone. En Roumanie, les mesures de stabilisation adoptées par le gouvernement de Stolojan en décembre 1991 ont été reprises par son successeur Nicolae Vacariou qui l'a remplacé en novembre 1992. La Bulgarie suit également des politiques de stabilisation depuis février 1991. En Russie, après deux années d'hésitation d'abord avec le programme Chataline, ensuite avec le programme Gaidar, les pouvoirs publics semblent engagés dans une politique de stabilisation.

Les conséquences de ces politiques seront d'autant plus amplifiées que les apports de capitaux externes seront limités. La Bulgarie, dont la capacité d'endettement est limitée par la réticence des créanciers internationaux provoquée par le moratoire de la dette annoncé unilatéralement en mars 1990 par un gouvernement à dominante néo-communiste⁴⁸, ainsi que la Roumanie, considérée comme en retard dans la voie des réformes économiques, continueront de se heurter à de sérieux problèmes financiers. Pour ces deux pays, de même que pour les républiques de la CEI, la capacité de financer les déficits courants dépendra essentiellement des flux financiers officiels⁴⁹.

Tandis que la Turquie et dans une moindre mesure, la Grèce, qui dispose de l'appui financier de la CE mais se trouve contrainte à l'assainissement budgétaire, connaîtront une expansion économique soutenue dans les années à venir, la Bulgarie, la Roumanie et surtout les ex-républiques de l'URSS devront faire face à un ralentissement de l'activité économique, sous l'effet de réformes radicales mises en œuvre sur le plan intérieur et de l'effondrement des échanges dans le cadre de l'ex-CAEM. En Bulgarie et en Roumanie, pays en retard dans leur transition à l'économie de marché, la production continue de se contracter. Dans les républiques de la CEI participant au projet, la baisse de la production s'accélère, selon les

⁴⁷ Cf. "Bilan des réformes économiques dans les pays de l'Europe de l'Est", *Bulletin du FMI*, 15 février 1993.

⁴⁸ Cf. Jacky Fayolle, "Bulgarie: les difficultés d'une transition balkanique", *Observations et diagnostics économiques* n° 42, octobre 1992, pp. 159-197.

⁴⁹ Cf. Perspectives Économiques de l'OCDE, n° 52, décembre 1992, p. 135.

estimations de l'OCDE, le recul de la production industrielle de la Russie, qui avait été de 13 à 15% environ en moyenne au cours des six premiers mois de 1992, aurait atteint près de 18% en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année⁵⁰. L'OCDE, qui se garde d'établir des prévisions "ne serait-ce qu'indicatives" pour les républiques de la CEI, envisage toutefois la poursuite de la baisse de la production en Bulgarie et en Roumanie jusqu'en 1994. En attendant, les PIB de la Bulgarie et de la Roumanie seront amputés d'environ un tiers et ceux des républiques de la CEI d'au moins un tiers voire de moitié, tandis que celui de la Turquie aura augmenté de 26,5% et celui de la Grèce de 5,9% (Voir le tableau ci-dessous). D'autres études indiquent que la Bulgarie, la Roumanie et les républiques de la CEI n'atteindront leur niveau de PIB par habitant de 1990 qu'en l'an 2000⁵¹.

Évolution du PIB/PNB des pays participants à la ZCEMN
(Variations annuelles en volume en %)

	1990	1991	1992	1993	1994	Indice 1994 Base 100/1989
Bulgarie	-9,1	-17	-10	-4	0	65,2
Roumanie	-7,4	-14	-13	-5	-2	64,5
CEI	-4	-17	-18	-	-	< 66
Turquie	9,2	0,3	5,3	4,5	5,0	126,5
Grèce	-0 1	1,8	1,2	1,1	1,8	105,9

Sources: Base de données de l'Institut de Vienne pour les études économiques comparées, sources nationales, prévisions de l'OCDE et calculs personnels.

Ces évolutions anachroniques déboucheront sur une situation telle que la Turquie deviendra la deuxième puissance économique de la région devant l'Ukraine et derrière la Russie, avec une réduction sensible de l'écart qui la sépare de cette dernière. En 1994 le PIB turc dépassera celui de l'Ukraine (le

⁵⁰ *Ibid.*, p. 133.

⁵¹ Il s'agit d'une prospective réalisée par J. Sgard, cf. Rapport du CEPII *Économie mondiale 1990-2000: l'impératif de croissance*, Paris, Economica, 1992, p. 261.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

rapport passe de 0,86 en 1989 à 1,64 en 1994) et se rapprochant très sensiblement du PIB russe, correspondra à 44% de celui-ci contre 23% en 1989. Tandis que le PIB par habitant, qui atteindra 5 063 dollars en Turquie, dépassera ceux des ex-pays de l'Est (le PIB russe/habitant en 1994 sera de l'ordre de 4700 dollars).

Ces perspectives qui confirment la montée en puissance de l'économie turque indiquent cependant qu'elle ne saurait conduire à une domination économique de la région par la Turquie. Car, en effet, à côté de son dynamisme, l'économie turque témoigne de certaines faiblesses. Bien qu'elle ait atteint un taux de croissance annuelle moyenne de 5,3% durant la décennie 1980 et que ses exportations aient crû à un rythme annuel de 16,2%, grâce au dynamisme de l'industrie manufacturière (sa part dans les exportations passait de 36% en 1980 à 78% en 1991), sa balance commerciale reste déficitaire. Même si l'on peut relativiser la persistance de ce déficit avec l'évolution favorable du taux de couverture qui est passé de 38,7% en 1980 à 65,2% en 1992, le déficit commercial demeure préoccupant. L'amélioration observée au niveau de la balance courante vers la fin des années quatre-vingt est en particulier liée à la progression rapide des recettes relativement fragiles comme les envois de fonds des travailleurs à l'étranger et les recettes touristiques qui ont compensé largement les versements d'intérêt. Bien que sa solvabilité se soit améliorée⁵², la Turquie cumulait en septembre 1992 une dette extérieure de 56 milliards de dollars, dont environ 12 milliards à court terme. La dette nette (dette moins réserves) s'élevait à la même date à 41,4 milliards de dollars. Enfin, l'inflation demeure le problème majeur que les gouvernements successifs n'ont pas su résorber; ramenée à 30% en 1983 après avoir frôlé les 110% en 1980, elle s'est à nouveau accélérée durant la seconde moitié des années quatre-vingt, pour atteindre 70% en 1992. La persistance du déficit public qui atteint 10% du PNB, considéré comme la source principale des tensions inflationnistes, est en grande partie liée au secteur public que les gouvernements se gardent de privatiser afin de maintenir l'emploi, même si les privatisations ont fait et continuent de faire partie du discours politique des gouvernements qui se sont succédé.

Un dernier élément et non des moindres qui conduit à relativiser le dynamisme de l'économie turque concerne sa dimension. Les débouchés qu'elle offre ne peuvent remplacer la totalité des pertes subies par la dislocation du CAEM et encore moins ceux des marchés occidentaux.

⁵² Les ratios auxquels les spécialistes du risque-pays se réfèrent ont connu en effet, une amélioration certaine. Le ratio dette/exportations de biens et services et transferts privés, qui était de 329 % en 1980, est ramené à 177 % en 1991. Le service de la dette correspondait la même année à 13,3 % des recettes en devises.

Finalement, les ex-pays de l'Est, ainsi que la Turquie d'ailleurs, garderont les yeux tournés vers les marchés occidentaux, en particulier vers ceux de la CE.

Cette montée en puissance semble placer la Turquie dans une position de relais où elle est considérée comme une tête de pont, par les investisseurs occidentaux attirés par les opportunités d'affaires dans la région. En effet, la Turquie, qui dispose d'infrastructures de communications développées, d'instruments financiers, d'un cadre institutionnel souple et incitatif, constitue un pôle d'attraction⁵³. L'explosion des flux d'investissements directs étrangers à laquelle on assiste depuis le début des années quatre-vingt en témoigne. De l'ordre de la centaine en 1979, le nombre d'entreprises étrangères installées en Turquie dépassait le cap des 2000 en 1991, tandis que le stock des capitaux investis, d'une valeur de 228 millions de dollars en 1979, s'établissait à 6,2 milliards de dollars en 1991. La tendance des dernières années où les entrées de capitaux au titre d'investissement direct atteignaient respectivement 663, 700 et 783 millions de dollars en 1989, 1990 et 1991, confirme l'amplification du phénomène. Dans cette évolution, les investisseurs européens (52,4% des capitaux étrangers en 1991) et plus particulièrement français (14,6%) qui ont fait preuve d'un plus grand dynamisme, occupent le premier rang. Finalement tout semble corroborer l'idée selon laquelle la Turquie est destinée à jouer le rôle de puissance économique régionale relais dans l'articulation de la région à l'économie mondiale.

Intégration ou coopération économique régionale ?

L'esprit de la Déclaration d'Istanbul -décrite dans ce dossier par Selim Ilkin- s'inscrit dans une logique de coopération progressive et semble écartier celle d'une intégration économique avancée dont la réalisation s'avère difficile étant donné les structures économiques existantes et les contraintes qu'elle impose. Il ne s'agit donc pas d'une "intégration par les marchés" de type CE, dans la mesure où la complémentarité des structures productives qui risque de renforcer l'effet de détournement de trafic au détriment de création de trafic, rend peu crédible l'idée de la constitution d'une union douanière. Il s'agit plutôt d'une "intégration par la production" ou d'une "intégration fonctionnelle" suggérée par les structuralistes, comme en témoigne la substitution du terme de "Coopération économique de la mer Noire" à ceux de "Marché commun de la mer Noire" ou de "Communauté

⁵³ Les investisseurs étrangers bénéficient des mêmes mesures d'incitation sous forme d'exemptions fiscales et de crédits, accordées aux hommes d'affaires turcs. Le modèle introduit en 1984 et qui concerne les investissements d'infrastructure attire de nombreux investisseurs étrangers.

économique de la mer Noire" utilisés lors du lancement du projet en décembre 1990.

La Déclaration d'Istanbul qui comporte en tout et pour tout 18 articles, dessine un modèle de coopération qui se veut pragmatique; il est caractérisé par la souplesse quant aux actions à entreprendre et aux mécanismes à instituer⁵⁴. Le Secrétariat Permanent siégeant à Istanbul et chargé de préparer les réunions du Conseil des ministres des Affaires étrangères est pour l'instant la seule institution de la ZCEMN. La constitution d'un Secrétariat Général destiné à préparer et à superviser des projets communs et à établir des contacts avec les institutions internationales (comme la Banque Mondiale, la BERD, les institutions des Nations-Unies, les centres financiers internationaux etc.) est également envisagée.

La Banque de Commerce et d'Investissement de la mer Noire dont la constitution fut décidée lors du Conseil des ministres des Affaires étrangères d'Antalya en décembre 1992, ainsi que l'instauration d'une Union des Paiements, figurent parmi les projets qui ont pour vocation de stimuler les échanges commerciaux. L'Union des Paiements destinée à surmonter les effets négatifs de la pénurie de devises sur le bon fonctionnement d'un système commercial multilatéral, est en phase d'étude, même si les milieux d'affaires de certains pays membres, soucieux de ne pas revenir au cadre réglementaire qu'ils ont connu dans le cadre de l'ex-CAEM, émettent des réserves⁵⁵. A la lumière de l'expérience de l'Union Européenne des Paiements (1950-1958), les spécialistes suggèrent l'instauration d'une Union des Paiements de la mer Noire qui permettra la transférabilité des soldes entre pays membres sous l'égide d'une Banque Centrale dont le capital serait constitué par les Banques centrales des pays participants, la BERD et la Banque Mondiale⁵⁶.

Des coopérations dans d'autres domaines sont également envisagées par les pouvoirs publics, parmi lesquelles on peut citer: le secteur bancaire, la coopération industrielle et commerciale, la collecte et la transmission des informations statistiques, l'environnement, l'agriculture et la communication. De nombreux projets de coopération dans les domaines des transports, des

⁵⁴ Cf. Oktay Özüye, "La coopération économique de la mer Noire", communication présentée au Colloque *Relations extérieures des pays d'Europe centrale et orientale* de l'OTAN, 8-10 avril 1992, Bruxelles.

⁵⁵ Lors de la réunion des Conseils d'Affaires des pays membres de la ZCEMN en août 1992 à Istanbul, A. Timoshenko, président de la délégation ukrainienne, arguant que l'instauration d'une union des paiements pourrait compliquer et retarder le passage à la convertibilité, proposait de renforcer les relations entre les banques pour régler le problème.

⁵⁶ Cf. Serif Egeli, *Cooperation proposals in trade within the framework of the BSEC*, communication présentée à la réunion des Conseils d'Affaires des pays de la ZCEMN, 31 août 1992, Istanbul.

télécommunications et de l'énergie sont en cours d'étude. Dans le domaine des télécommunications, un projet inspiré d'échanges de lettres entre la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et l'Ukraine signées en novembre 1991, prévoit l'installation d'un réseau fibre-optique sous-marin reliant Istanbul, Varna, Constantza, Odessa et Sébastopol qui sera connecté par la suite aux réseaux sous-marins EMOS (East Mediterranean Optic System) assurant la liaison avec la Grèce, l'Italie et Israël et SEA ME WE (South-East Asia Middle-East Western Europe) s'ouvrant vers le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient. A côté de la Tchécoslovaquie, la Pologne, l'Ukraine, Israël et la firme américaine US West, la Turquie et la Bulgarie participent au consortium mis en place pour la construction d'un réseau fibre-optique en Europe centrale. On envisage également la modernisation des réseaux et des centraux téléphoniques⁵⁷. Quant aux projets de coopération dans le domaine énergétique, ils envisagent d'interconnecter les réseaux UCPTE (International Union of Producers and Distributors of Electrical Energy qui regroupe les pays de la CEE, l'Autriche et la Suisse) et IPS (Integrated Power System qui rassemble les ex-pays de l'Europe de l'Est et le sud de la Russie) dans la région de la mer Noire, afin de rationaliser l'utilisation des centrales en profitant des décalages horaires qui existent entre les pays de la région. Le protocole du 25 juin 1992 signé entre la Turquie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie, prévoyant également l'adhésion de la Russie et de l'Arménie, sur l'interconnexion des réseaux énergétiques, stipule l'augmentation de la capacité des liaisons existantes; tandis qu'à l'Ouest les négociations entre la Turquie, la Grèce et la Bulgarie pour relier les deux systèmes sont en cours⁵⁸.

Le but est de stimuler l'initiative privée en limitant l'action des pouvoirs publics au seul domaine des travaux d'infrastructures. Le secteur privé semble réagir positivement à cette volonté des pouvoirs publics, comme en témoignent les réunions fréquentes des Conseils d'Affaires (30-31 août 1992 à Istanbul et 6-8 décembre 1992 à Antalya) organisées sous la houlette du D.E.I.K. (Conseil des Relations Économiques Extérieures)⁵⁹ et les projets de

⁵⁷ Cf. Emin Baser, *Black sea economic cooperation region communication project*, communication présentée à la réunion des Conseils d'Affaires des pays de la ZCEMN, 31 août 1992, Istanbul.

⁵⁸ Cf. Birkan Erdal, *Energy project within the framework of the Black Sea Economic Cooperation*, et Necdet Kayihan, *Developments in the electrical energy sector in Turkey and relations with countries encompassed by the BSEC*, communications présentées à la réunion des Conseils d'Affaires des pays de la ZCEMN, le 31 août 1992, Istanbul.

⁵⁹ DEIK fondé en 1986 par les principales organisations patronales de Turquie, est destiné à encourager et à apporter une aide logistique aux entreprises membres des organisations constituantes dans leurs relations extérieures. Dans ce but, des Conseils d'Affaires bilatéraux et dirigés par des co-présidents sont constitués. Concernant les pays participants à la Coopération Economique de la mer Noire, les Conseils d'Affaires turco-grec, turco-albanais, turco-bulgare sont déjà en activité, tandis que le Conseil d'Affaires turco-roumain est en voie

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

constitution d'un secrétariat permanent destiné à faciliter les contacts entre les entreprises et à favoriser les projets d'investissements en commun. Les objectifs fixés se limitent essentiellement à la coopération et se contentent de souligner la nécessité de libéraliser les échanges commerciaux sans pour autant préciser de dates butoirs. La Déclaration d'Istanbul apparaît à cet égard comme un cadre destiné à être rempli⁶⁰.

La ZCEMN : substitut ou complément à la CE?

Le positionnement de la ZCEMN par rapport à la CE est façonné par des facteurs à la fois répulsifs et attractifs contradictoires qui renvoient à l'attitude de la CE. Si les perspectives lointaines d'une intégration à la Communauté et plus particulièrement les difficultés d'accès au marché communautaire alimentent un sentiment de répulsion et définissent l'esprit défensif de la ZCEMN, la force d'attraction économique de la CE fait d'elle une construction transitoire destinée à pallier ces difficultés, en attendant l'intégration européenne.

Le facteur répulsif qui détermine l'esprit défensif est d'autant plus réel que les craintes liées aux difficultés d'accès au marché communautaire sont justifiées par les limitations quantitatives qui frappent les produits les plus compétitifs des pays de la région. Bien que la CE ait accordé des concessions non symétriques, l'accès au marché reste limité dans un certain nombre de secteurs dits "sensibles" comme l'agro-alimentaire, la sidérurgie, le textile-habillement, qui revêtent une importance particulière pour la majorité des pays de la ZCEMN⁶¹. Lors des négociations des accords d'association avec la Bulgarie et la Roumanie, la Commission faisant part "de l'importance que la Communauté attache à un développement harmonieux des exportations d'acier de ces pays vers la Communauté, de

de constitution. Le Conseil d'Affaires turco-soviétique se nomme désormais Conseil d'Affaires turco-CEI et les Comités de travail formés sous l'égide de l'ancien Conseil pour développer les relations économiques directes avec les ex-républiques soviétiques se transforment progressivement en Conseils d'Affaires. Il existe également un Conseil d'Affaires turco-français.

⁶⁰ Au lendemain de la signature de la Déclaration, Süleyman Demirel déclarait que le développement de la coopération serait possible grâce à l'action. Selon lui, "chaque réussite, chaque action positive pour la région, fondera l'approfondissement et la diversification de cette coopération". Propos parus dans le quotidien turc *Dünya* le 26 juin 1992.

⁶¹ Cf. Thomas Fricke, "La nouvelle Europe de l'Est dans les échanges mondiaux: de la stagnation au déclin?", *Observations et diagnostics économiques*, n° 37, juillet 1991, pp.139-172.

manière à éviter une désorganisation du marché" suggérait aux autorités bulgares et roumaines des dispositions spécifiques pour ces produits⁶².

Le facteur attractif qui détermine l'esprit transitoire de l'initiative devient perceptible dans les recherches d'appuis financiers de la CE. Cependant, les suspicions nourries tant sur le plan politique qu'économique à l'égard des pays de l'Europe orientale réduisent considérablement ces apports. La référence au respect des droits de l'homme reste l'une des conditionalités des aides financières de la Communauté⁶³. Le respect des critères liés aux accords de confirmation signés avec le FMI vient se greffer à cette conditionnalité, qu'on a constatée lors des octrois des prêts à moyen terme à la Bulgarie et à la Roumanie⁶⁴. Mais les apports de capitaux de la CE ne peuvent pas se substituer à une dynamique socio-économique endogène et donc ne peuvent assurer à eux seuls le succès d'une stabilisation et d'une transition dont les préalables internes ne seraient pas réunis⁶⁵. Le problème essentiel de ces pays dans les années à venir sera probablement la consolidation de l'esprit d'entreprise qui est le fondement même d'une économie libérale⁶⁶. Aussi la CE est-elle appelée par les participants, à jouer un rôle actif notamment en incitant les investisseurs privés. Sa participation aux projets de coopération destinés à améliorer la rentabilité du secteur privé

⁶² Cf. Recommandations de la Commission, *Bulletin CE* 1/2-1992, point 1.4.7. La Roumanie insiste pour obtenir des concessions identiques à celles accordées aux trois pays d'Europe centrale, ce que la Communauté européenne n'était pas, du moins au départ des négociations, disposée à accepter. Cf. Edith Lhomel, "La situation économique roumaine en 1991-1992", *Le courrier des pays de l'Est*, n° 373, octobre 1992, pp. 70-78.

⁶³ A ce propos le Conseil des affaires générales indique que "l'insertion des dispositions relatives au respect des droits de l'homme et aux principes de l'économie de marché dans les accords européens envisagés avec la Roumanie et la Bulgarie constitue désormais une règle constante pour tous les accords de coopération ou d'association entre la Communauté et ses partenaires de la CSCE". Cf. *Bulletin CE* 5-1992, point 1.2.12.

⁶⁴ Cf. *Bulletin CE* 6-1992, points 1.4.7 et 1.4.8, Références: décisions 91/311/CEE et 91/384/CEE du Conseil.

⁶⁵ Voir à ce propos le Rapport du CEPPII qui indique qu'"au cours des années quatre-vingt, l'aide de la CEE à la Grèce et au Portugal, de contenu et de volume comparables, a eu des effets extrêmement contrastés: dans le premier cas, elle a surtout permis de retarder des ajustements inévitables sans entraîner de supplément de dynamisme économique; dans le second, au contraire, elle a permis d'accélérer et de stabiliser un processus de croissance vigoureux et préservant les équilibres entre investissement privé, infrastructures et modernisation des services publics." Cf. CEPPII, op. cit. p. 257.

⁶⁶ En effet, comme le remarque le rapport de l'OCDE "(...) une politique macro-économique rigoureuse ne permettra sans doute pas à elle seule d'assurer une stabilisation économique complète -et pourrait même en fin de compte se révéler politiquement insoutenable- si elle ne s'accompagne pas de réformes structurelles dans d'autres domaines.(...) De telles réformes sont difficiles et demandent évidemment du temps, car elles supposent la mise en place non seulement de nouvelles institutions mais aussi d'une nouvelle culture d'entreprise" Cf. *Perspectives Economiques de l'OCDE*, n° 52, décembre 1992, p. 140.

Un sous-ensemble régional autour de la mer Noire ?

est également désirée et accueillie favorablement par la Communauté. Jacques Attali, président de la BERD présent à la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères (10 décembre 1992 à Antalya) déclarait que la BERD était disposée à consacrer 3 milliards d'écus pour contribuer aux projets et aux études de faisabilité des pays membres de la ZCEMN. Vue sous cet angle, la ZCEMN peut être considérée comme un relais original dans l'organisation des apports financiers communautaires.

Le facteur attractif est d'autant plus perceptible que la majorité des pays participants à la ZCEMN aspire à devenir membre à part entière de la Communauté européenne. La Turquie et la Grèce sont les deux pays qui ont les relations les plus anciennes avec la Communauté. Si la Grèce est devenue membre à part entière en 1980, la Turquie demeure sous le statut d'associé. A la fin de 1991, le Conseil autorisait la Commission à ouvrir les négociations avec la Bulgarie et la Roumanie en vue de conclure des accords d'association⁶⁷. Et, lors de la visite de J. Delors à Moscou, les entretiens portaient essentiellement sur les orientations du "grand accord" entre la Communauté européenne et la Russie qui devrait succéder à l'accord de commerce et de coopération signé avec l'ex-URSS.

Cette volonté d'intégration à la Communauté est d'ailleurs présente dans l'esprit de la Déclaration d'Istanbul qui souligne sa complémentarité avec la Communauté européenne. Selon l'article 7 les parties prenantes "conviennent que leur coopération sera développée de façon à ne pas contrecarrer leurs obligations et ne pas empêcher le développement de leurs relations avec les pays tiers, y compris les organisations internationales ainsi que la CE et la coopération au sein des initiatives régionales". Le positionnement de la ZCEMN en Europe confirme qu'il s'agit d'une solution palliative et non d'une alternative durable face aux difficultés liées à l'exclusion de la CE. Dans ce sens, sa durée de vie dépendra de la capacité d'intégration des pays de la région par la CE. Cette dernière a jusqu'ici géré ses relations avec les pays européens dont les économies constituent un handicap pour leur adhésion, une politique au coup par coup. Mais la Commission commence à se demander sérieusement s'il ne serait pas préférable de les considérer à partir des regroupements régionaux qui sont en train de se former en Europe. Vue sous cet angle la ZCEMN peut jouer le rôle d'interlocuteur de la CE et préparer l'adhésion de certains de ses membres. La crédibilité de ce rôle dépend de la réussite de la ZCEMN qui sera confrontée à des difficultés politiques et économiques.

⁶⁷ Cf. Accord de principe du Conseil sur l'ouverture de négociations, *Bulletin CE* 91991, point 1.3.17 et Recommandations de la Commission, *Bulletin CE* 1/2-1992, point 1.4.7.

Des circonstances historiques bien particulières avaient permis à la mer Noire de devenir pour plusieurs décennies au XIVe siècle une véritable plaque tournante du commerce international, aboutissement et point de départ des routes de l'Inde, de l'Asie centrale, de l'Extrême-Orient ou de l'Extrême-Nord d'une part, de l'Occident, de la Baltique, de la Méditerranée et du Moyen-Orient d'autre part. Cette situation exceptionnelle servit d'impulsion initiale et eut des conséquences de longue durée. En effet, ces routes de commerce international furent consolidées au profit de l'Empire ottoman pendant les siècles suivants : il en était ainsi de la "route moldave", premier tronçon des voies qui reliaient les embouchures du Danube ou du Dniestr à la Pologne, ou de la "route valaque" qui reliait les ports de la mer Noire et les échelles danubiennes à l'Europe centrale à travers la Transylvanie. Les bouleversements politiques des XVIIIe et XIXe siècles (occupation russe du Caucase, de la Crimée et des steppes nord-pontiques, apparition des Etats indépendants en Roumanie et en Bulgarie) changèrent les données du problème. La structure du commerce de la mer Noire, elle-même, changea. Un historien de la mer Noire, Mihnea Berindei, avance que les éléments de continuité restent néanmoins dominants⁶⁸.

Pour revenir à la période actuelle, sur le plan politique, plus que d'une coopération et *a fortiori* d'une intégration régionale, il s'agit, avant tout, pour les années à venir, d'éviter l'embrassement de la guerre dans les Balkans et au Caucase, deux régions riveraines de la mer Noire, particulièrement sensibles et sujettes à des conflits, essentiellement d'ordre ethnique. La Turquie, le pays le plus stable de la zone, et dont il faut souligner la modération en matière de politique balkanique – comme celle, du reste, de la Bulgarie de J. Jelev- et caucasienne, n'y échappe pas. Qu'elle veuille faire de cette mer Noire, dont l'existence fut, pour ainsi dire, oubliée tout au long de la guerre froide, une zone de coopération économique, ne suffit pas, bien entendu, à réaliser cette tâche. Il faudrait de solides volontés politiques dans ce sens de la part de tous les pays riverains, et notamment de la Russie.

Or cette dernière, comme tous les autres Etats issus de la désintégration soviétique, traversera, très vraisemblablement, une longue période de turbulence politique dont on ne peut prédire l'issue. A côté de ce facteur interne, force est d'observer que la politique étrangère des pays riverains de la mer Noire (sauf la Turquie qui mène maintenant la politique de sa géographie), est dans une phase de transition et de tâtonnement. La Grèce, dont le principal atout est son appartenance à la Communauté européenne, et qui ne juge toujours pas opportun de renoncer à sa politique d'isolement de

⁶⁸ Voir sa contribution au premier rapport intermédiaire présenté par D. Akagül et S. Vaner, à la DATAR, janvier 1992, ronéo., pp. 2-3.

la Turquie -malgré les difficultés d'une telle politique dans le nouveau contexte régional et international- ne fera probablement rien pour développer cette coopération; il y a de bonnes raisons de penser qu'elle agira plutôt dans le sens inverse. L'Albanie et la Moldavie, petits pays dépourvus de richesses, sont davantage préoccupés de sortir de leur isolement que capables de donner une impulsion aux projets de coopération régionale. D'un autre côté, la Géorgie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie, qui viennent de s'affranchir de la tutelle de Moscou, dénoncent souvent l'ingérence de la Russie dans leurs affaires intérieures, quand elles ne voient pas en elle le principal responsable de leurs maux. Tous ces conflits et contentieux seront difficiles à gérer. Comme le relève à juste titre Bernard Lory, l'élargissement de la ZCEMN "à des partenaires de plus en plus nombreux ne semble pas l'augure d'une grande efficacité".

Alors, "un slogan creux", un "conte des mille et une nuits", la ZCEMN ? Certainement pas. Un projet un peu flou, vaste et ambitieux ? Peut-être. J. Fayolle a sans doute raison de souligner que cette entité "ne peut, dans l'immédiat, constituer un espace de substitution développant une intégration dynamique"⁶⁹. Mais à moyen et à long terme ?

La constitution de la ZCEMN s'inscrit dans une logique défensive transitoire qui semble exclure la perspective d'un ensemble géoéconomique durable. Logique défensive parce que les tendances régionalistes à l'échelle mondiale incitent les pays exclus des principaux ensembles géoéconomiques à se regrouper. Cette logique est d'autant plus forte pour les ex-pays du CAEM qu'ils subissent le choc du démantèlement de cette organisation. Leurs spécialisations, les interdépendances technologiques héritées de la division du travail au sein du CAEM ainsi que les obstacles non tarifaires qui limitent leur accès aux marchés occidentaux rendent hypothétique la recomposition géographique rapide de leurs échanges extérieurs. Aussi leur participation à la ZCEMN traduit-elle l'adoption d'une stratégie d'insertion progressive à l'économie mondiale en ranimant les échanges intra-CAEM organisés selon les nouveaux principes. Quant à la Turquie, dont l'économie est de plus en plus influencée par l'évolution de la demande extérieure, son initiative entre dans sa stratégie de recherche de nouveaux débouchés rendue nécessaire par le changement de cap de 1980 privilégiant le modèle de croissance entraînée par les exportations. L'ambiguïté de la réponse qu'elle a reçue de Bruxelles à sa demande d'adhésion ainsi que les limitations quantitatives qui frappent ses principaux produits d'exportation la conduisent, tout en gardant l'espoir de devenir un jour membre à part entière de la CE, à chercher des solutions palliatives parmi lesquelles figure la ZCEMN. Le caractère transitoire est d'ailleurs également présent dans

⁶⁹ J. Fayolle, art. cité, p. 178.

l'esprit de la Déclaration d'Istanbul. Les objectifs excluent la constitution d'une union douanière et privilégient la coopération dans les travaux d'infrastructure destinés à stimuler le secteur privé dans les échanges régionaux. Au sens strictement économique, il ne s'agit donc pas d'une intégration avancée par les marchés qui justifierait l'usage de termes comme "communauté économique" ou "marché commun" de la mer Noire, mais plutôt d'une coopération qui s'inscrit dans une logique d'"intégration fonctionnelle".

Le choix d'une telle logique se trouve d'ailleurs justifié par les perspectives économiques anachroniques dans la région. En effet, si la Bulgarie, la Roumanie et les républiques de la CEI, qui resteront plongées dans une crise économique profonde jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, s'attendent à voir en 1994 leurs PIB amputés d'environ un tiers par rapport à 1989, la Turquie connaîtra en revanche une croissance soutenue et son PIB augmentera d'un quart. Aussi, en abandonnant les objectifs ambitieux d'une intégration économique avancée, cette logique écarte-elle d'emblée les risques d'un jeu à somme nulle où les perdants seraient les pays membres en difficultés et seraient donc incités à remettre en cause leur participation. Dès lors, on s'explique mieux l'adoption d'une démarche qui privilégie la coopération dans des domaines destinés à améliorer la rentabilité du secteur privé pour stimuler les échanges, dans la mesure où elle comporte plus de chances d'aboutir à des résultats bénéfiques pour l'ensemble des participants.

Tableau n°I
Indicateurs de base des pays participants à la coopération économique de la mer Noire (1990)

	Turquie	Bulgarie	Roumanie	Grèce	Moldavie	Ukraine	Russie	Géorgie	Arménie	Azerbaïdjan
Superficie (1000 km2)	781	111	238	132	34	604	17 075	70	30	87
Population (millions)	56,5	9	23	10	4,4	51,8	148	5,5	3,3	7,1
- urbaine (%)	59	67	51	62	48	67	74	56	6R	54
Habitants/km2	72	81	97	76	129	85	9	78	111	82
Emploi (en % du total)										
- Agriculture	47,1	18,5	28,6	24,5	32,6	20,6	13,2	21,3	13,8	27,1
- Industrie	20,5	44,8	44,8	27,4	21,4	30,8	30,9	20,2	32,2	18,6
- Services	32,4	36,7	26,6	48,1	46,0	48,6	55,9	57,5	54,0	54,3
P.I.B. (milliards. S 1989*)	247	51	79	73	21	286	1 065	27	18	29
P.I.B./habitant (\$) 1989*	4 475	5 710	3 445	7 232	4 729	5 527	7 196	4 865	5 349	4 056
Structure de la production** (en % du P.I.B. ou du P.M.N.)										
- Agriculture	18,1	14,2	15,2	15,4	42	28,2	19,9	37,2	17,3	37,5
- Industrie	29,1	56,8	59,1	20,6	34	42,6	42,2	35,0	45,4	34,8
- Construction	4,0	9,1	7,3	6,9	9	10,5	12,7	11,0	25,4	11,7
- Services	48,6	19,9	14,3	57,1	15	18,7	25,2	15,1	11,9	16,0
Commerce extérieur (en milliards de S)***										
Exportations	13	10,6	5,9	8,1	3,7	27,5	64,3	3,6	1,9	3,9
vers % -C.E.E.	53,2	7,1	34,1	64,3	1,2	4,3	8,3	1,2	0,6	1,2
- Ex-CAEM	7,6	82,7	50,3	4,2	2,7	6,2	11,1	1,7	1,1	1,7
Ex-U.R.S.S.	4,1	64,0	22,6	1,6	94,8	83,9	69,9	95,7	97,3	94,9
Bulgarie	0,1		2,1	0,7	0,5	1,5	2,7	0,5	0,3	0,5
Roumanie	0,6	3,9		0,7	0,2	0,7	1,2	0,2	0,1	0,2
- Turquie		0,1	3,5	1,4	0,1	0,2	0,3	<	<	0,1
Importations	22,3	10,3	9,8	19,7	4,0	32,4	85,9	4,1	2,8	3,5
de % -C.E.E.	41,8	12,1	15,5	64,4	5,5	7,3	13,5	6,8	6,0	6,1
- Ex-CAEM	10,0	77,9	55,9	4,0	10,9	13,2	20,4	11,4	9,5	9,9
Ex-U.R.S.S.	5,6	56,5	31,5	1,8	77,3	71,5	47,2	72,3	75,2	73,8
Bulgarie	0,1		2,2	0,6	2,2	2,8	4,5	2,4	1,9	1,9
Roumanie	0,9	2,1		0,4	IS	0,7	1,3	0,7	0,6	0,6
- Turquie		0,3	0,8	0,7	<	<	0,4	<	<	0,3

SOURCES : Nations-Unies, OCDE, Eurostat, FMI, The Economist Intelligence Unit et calculs personnels

* Convertis en Parités de Pouvoir d'Achat (PPA). Pour les ex-républiques soviétiques, estimations personnelles effectuées à partir des parts relatives dans le P.I.B. de l'ex-U.R.S.S. et du P.I.B. de l'ex-U.R.S.S converti en PPA.

** En raison des systèmes de comptabilité nationale différents, la comparaison entre la Turquie et la Grèce d'une part (système de comptabilité nationale des Nations-Unies) et les ex pays de l'Est d'autre part (comptabilité du produit matériel) comporte certaines réserves. Il s'agit des parts relatives dans le produit intérieur brut (P.I.B.) pour la Turquie et la Grèce et des parts relatives dans le produit matériel net (P.M.N.) pour la Bulgarie, la Roumanie et les ex-républiques soviétiques. Dans ce dernier cas la part du secteur des services est sous-évaluée.

*** Les données des ex-républiques soviétiques correspondent aux montants convertis au taux de 1.66 Rouble/\$. < = inférieur à 0,05%.

**Echanges commerciaux de la Turquie avec l'URSS/CEI, la Roumanie et la Bulgarie
(en millions de \$ et en % du total)**

Année	URSS/CEI				Roumanie				Bulgarie			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
1980	169	5,8	180	2,3	71	2,4	57	0,7	12	0,4	136	1,7
1981	194	4,1	163	1,8	57	1,2	371	4,2	10	0,2	57	0,6
1982	124	2,2	106	1,2	59	1,0	104	1,2	17	0,3	60	0,7
1983	89	1,6	238	2,6	59	1,0	183	2,0	20	0,3	99	1,1
1984	139	1,9	312	2,9	57	0,8	119	1,1	24	0,3	121	1,1
1985	190	2,4	221	1,9	47	0,6	64	0,6	8	0,1	99	0,9
1986	141	1,9	352	3,2	40	0,5	105	0,9	15	0,2	41	0,4
1987	169	1,7	307	2,2	49	0,5	229	1,6	14	0,1	9	0,1
1988	271	2,3	443	3,1	76	0,7	198	1,4	28	0,2	16	0,1
1989	705	6,1	625	4,0	53	0,5	239	1,5	27	0,2	3	0,0
1990	531	4,1	1 247	5,6	83	0,9	203	0,9	10	0,1	32	0,1
1991	611	4,5	1 098	5,2	109	0,9	199	0,9	76	0,6	140	0,7
janv.-juin 1991	192	3,1	547	5,7	52	0,8	80	0,8	34	0,5	49	0,5
janv.-juin 1992	291	4,2	457	4,4	70	1,0	107	1,0	35	0,5	91	0,9

SOURCE : Institut National de Statistiques, Ankara